

2025 FORMATIONS
INTER-
ENTREPRISES



**MAÎTRISE
D'OUVRAGE
SOCIALE**

STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE
RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ
MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS
BIM ET MAQUETTE NUMÉRIQUE
OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN
CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS
RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE
PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

Sommaire

Vos formatrices et formateurs	5	
Parcours certifiant Chargé.e d'opérations d'habitat social	6	
Mode d'emploi	7	
STRATEGIE DE LA MOA SOCIALE		
C0174	Quelle stratégie de la Maîtrise d'Ouvrage après la loi ELAN : nouveaux créneaux de développement et montages alternatifs	8
C0175	Comment maîtriser vos acquisitions en VEFA ?	9
C0186	L'enjeu des fonds propres : contexte, stratégies et outils d'analyse financière	10
C0370	Optimiser vos relations avec les collectivités territoriales	11
C0365	Quelle stratégie adopter pour le montage d'une opération de renouvellement patrimonial hors ANRU ?	12
C0177	Stratégie de maîtrise foncière	13
C0394	Auto consommation et production : enjeux, cadre réglementaire et solutions adaptées	14
C0179	Conception architecturale d'une opération : maîtriser la relation avec les architectes	15
C0339	Réglementation pour l'intégration de l'eau, du sol et de la biodiversité dans les opérations de construction	16
C0293	Décryptage pratique de la Réglementation Environnementale 2020	17
C0298	Rédiger le programme d'une opération neuve avec la RE2020	18
C0299	RE2020 : monter une opération d'habitat social bas carbone	19
C0319	Loi Climat et résilience : passer des marchés publics durables	20
C0182	Habitat dédié aux personnes âgées : cadre réglementaire et faisabilité technique	21
C0364	Etre maître d'ouvrage social : enjeux, missions, responsabilités	21 BIS
REGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE		
C0201	Les fondamentaux de la réglementation de la maîtrise d'ouvrage	22
C0400	Piloter un projet de construction hors site de A à Z	23
C0202	RE2020 : quelles obligations pour la conception de vos futurs bâtiments bas carbone	24
C0300	Approche méthodologique de l'ACV pour les opérations bas carbone	25
C0301	RE2020 et systèmes énergétiques : réussir la livraison de l'ouvrage	26
C0302	RE 2020 et systèmes constructifs - focus construction bois	27
C0203	Comment intégrer les matériaux biosourcés dans vos projets de bâtiments bas carbone	28
C0205	Définir les coûts de construction : méthodes et outils	29
ECONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITE		
C0322	Cadre et contexte juridique autour de l'économie circulaire	30
C0323	Quelles démarches pratiques et quels outils pour déployer l'économie circulaire sur son parc de logements ?	31
C0326	Économie circulaire et exploitation : méthodologie et pratique	32
MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPERATIONS		
C0184	Monter une opération d'habitat social : contexte et faisabilité	33
C0185	Le montage financier et les composantes du financement d'une opération locative neuve	34
C0367	Mixité de produits de logements : monter une opération complexe	35
C0187	L'assistance opérationnelle de la M.O. : les fondamentaux du métier	36
C0399	Comment bien préparer les rendez-vous en collectivité ?	37
C0204	Se familiariser avec le vocabulaire technique de la construction	38

C0369	Les fondamentaux d'une opération en usufruit locatif social	39
C0327	Les fondamentaux pour comprendre le bail réel solidaire	40
C0320	Le cadre juridique et fiscal du modèle OFS/BRS	41
C0331	Le montage économique et financier d'une opération en BRS	42
C0189	Logement intermédiaire : problématiques et opportunités	43
C0190	Logements jeunes et résidences étudiantes : définir sa stratégie et piloter ses projets	44
C0191	Résidences autonomie, EHPA, EHPAD, Résidences services seniors, habitat inclusif : piloter un projet d'établissement pour personnes âgées	45
C0192	Résidences sociales, pensions de familles : monter un projet de A à Z	46
C0355	Produire et gérer des locaux commerciaux	47
C0193	Maîtriser le foncier : recherche, négociation et acquisition	48

BIM et MAQUETTE NUMERIQUE

C0195	Le BIM pour la construction et l'amélioration : éléments clés pour sa mise en place et une pratique efficace	49
C0227	Le BIM au service de la gestion pour mieux maîtriser vos données patrimoniales et techniques	50

OPERATIONS D'AMENAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

C0371	Zéro artificialisation nette : décrypter les enjeux et les incidences pratiques	51
C0196	Monter et piloter votre opération d'aménagement	52
C0197	Les fondamentaux du droit de l'urbanisme et de l'aménagement	53
C0386	La lecture politique des documents d'urbanisme	54
C0198	Autorisations d'urbanisme et divisions foncières : aspects juridiques et pratiques	55
C0199	Lotissement et ZAC : quel montage technique et financier choisir ?	56
C0200	Monter une opération de renouvellement urbain (NPNRU)	57

CONTRATS, MARCHES PUBLICS ET PRIVÉS

C0206	Les fondamentaux de la réglementation des marchés pour les bailleurs sociaux	58
C0207	Marchés de travaux des ESH, EPL et OPH : passation et l'exécution	59
C0319	Loi Climat et résilience : passer des marchés publics durables	60
C0208	Comment bien gérer une opération avec le CCAG de travaux et la norme NFP03-001 ?	61
C0209	Les accords-cadres : bons de commande, marchés subséquents...	62
C0211	Réussir une opération de conception-réalisation	63

REHABILITATION ET AMELIORATION DU PATRIMOINE

C0365	Quelle stratégie adopter pour le montage d'une opération de renouvellement patrimonial hors ANRU ?	64
C0212	Monter une opération de réhabilitation et d'amélioration du patrimoine	65
C0213	Financement des réhabilitations	66
C0214	Les spécificités du montage d'une opération de rénovation énergétique	67
C0401	Rénovation énergétique et Construction Hors-Site : enjeux, aide à la décision, et management de projet	68
C0368	De la réhabilitation du patrimoine à la seconde vie des bâtiments	69
C0215	Monter une opération en acquisition-amélioration	70
C0217	Conduire des travaux en présence d'amiante	71

PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

C0218	Conduite de chantier : de la préparation à son suivi	72
C0219	Réussir la réception d'un chantier neuf ou en réhabilitation	73
C0357	L'élaboration du Décompte Général et Définitif et la gestion des contestations	74
C0356	La levée des réserves et la mise en œuvre de la GPA	75

C0220	Spécificités du suivi de chantier de réhabilitation en site occupé	76
C0221	Gérer financièrement son chantier	77
C0222	Réussir la livraison de l'ouvrage : de la MO à la gestion locative et patrimoniale	78
C0223	Maîtrise d'œuvre : missions, rémunérations, choix, concours, marchés, CCAG-PI...	79
C0224	Savoir s'affirmer sur un chantier avec la MOE et les autres intervenants du logement social	80
C0225	Prévenir et gérer les litiges et les réclamations en cours de chantier	81
C0073	Aspects pratiques de l'assurance dommage ouvrage et de l'assurance construction	82
	Modalités d'inscription	83
	Bulletin d'inscription	84

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE

VOS FORMATRICES ET FORMATEURS

- › **Fred ANDRE**
Plus de 20 ans d'expériences dans le logement social et intervenant sur le domaine de l'économie circulaire.
- › **Thomas BAUDOT**
Spécialiste de la construction bois et biosourcées.
- › **Laurent BERGEROT**
Laurent est formateur consultant sur les thématiques d'achats et marchés publics durables.
- › **Séverine BUFFET**
Séverine est spécialisée sur les questions d'urbanisme réglementaire et opérationnel ainsi qu'en droit de l'aménagement.
- › **Géraldine CHALENCON**
Directrice opérationnelle d'un cabinet de conseil spécialisé en urbanisme et habitat social.
- › **Philippe COTTARD**
Expert en stratégie patrimoniale et production immobilière en logement social, Philippe intervient sur les sujets liés au BIM et à la gestion du patrimoine immobilier.
- › **Frank DERRIER**
Consultant eau sol biodiversité. Écologue et paysagiste DPLG.
- › **Djitali DEROUICHE**
Directeur de la Maîtrise d'ouvrage en organisme.
- › **Nathalie DUTHEIL**
Intervenante spécialisée en stratégie patrimoniale, ingénierie d'opérations immobilières, accession sociale, maîtrise d'ouvrage.
- › **Raphaël FOURMOND**
Formateur consultant spécialisé sur les thématiques de maîtrise d'ouvrage.
- › **Michel GARCIA**
Formateur, spécialiste du logement social, ancien Directeur du développement du patrimoine d'ESH et d'OPH.
- › **Romain GERARD**
Expert en innovation dans les processus de conception/construction, Romain est spécialiste de la construction hors-site.
- › **Catherine GRAVELLIER**
Intervenante en maîtrise d'ouvrage, AMO et programmiste.
- › **Nicolas GIGOT**
Nicolas est Directeur Général d'organisme et consultant spécialisé en montages de projets dans l'immobilier social et sur les thèmes liés à la copropriété.
- › **Mathilde HENRY**
Mathilde a plus de 10 ans d'expérience en accompagnement d'entreprises et d'organismes dans la transition énergétique et la stratégie bas carbone.
- › **Karen HUBBERT**
Consultante-formatrice, spécialisée en réhabilitation de logement social et dans la gestion de l'amiante.
- › **Patrick JOUBERT**
Patrick est consultant-formateur sur les thématiques de montages et pilotage d'opérations.
- › **Bouziane KADDOUR**
Juriste en droit immobilier public. Spécialiste des marchés publics.
- › **Gilles KAHN**
Architecte-urbaniste, sociologue, consultant sur la réhabilitation et l'assistance technique au montage d'opérations.
- › **Grégoire LE BLOND**
Spécialisé dans la relation avec les collectivités locales, il accompagne aujourd'hui des porteurs de projets immobiliers.
- › **Gérard LE BIHAN**
Architecte-urbaniste intervenant en programmation et conception, montage et conduite d'opérations, en renouvellement urbain des quartiers d'habitat social.
- › **Caroline LECOINTE**
Consultante spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.
- › **Elyse LEMAY**
Consultante formatrice spécialisée sur les sujets opérationnels du logement locatif social.
- › **Céline LOVAN**
Ingénieure de formation, Céline est spécialisée en montages d'opérations dans l'immobilier social.
- › **Grégoire MAILHES**
Consultant-Formateur, expert dans le secteur de la maîtrise d'ouvrage et du management.
- › **Amélie MAILLIARD**
Avocat à la cour. Spécialiste des marchés publics.
- › **Sandy MESSAOUI**
Directeur territorial dans une société d'aménagement, Sandy intervient sur la thématique du montage d'opérations d'aménagement.
- › **Gabrielle MILLAN**
Architecte de formation, Gabrielle formatrice consultante spécialisée dans les thématiques de construction durable et de BIM.
- › **Gwennaëlle MOLINIER**
Formatrice consultante en urbanisme, montage et suivi opérationnel d'opérations.
- › **Jean-Pierre MOYA**
Architecte-thermicien et urbaniste spécialisé réhabilitation et rénovation, BBC, développement durable, RE2020.
- › **Benoît NARCY**
Consultant spécialisé en montage d'opérations de résidences spécifiques.
- › **Bertrand PRIOULT**
Dirigeant société de conseils en ingénierie globale du bâtiment, énergie et aménagements urbains, ingénieur en chef.
- › **Chantal QUERAUD**
Chantal est consultante-formatrice spécialisée dans les montages de projets au service des personnes âgées et handicapées.
- › **Elise SEREGE**
Avocate associée du réseau Coral Avocats, intervenant principalement en commande publique.
- › **Dominique VOISIN**
Plus de 30 ans d'expérience dans la maîtrise d'ouvrage, la conduite de travaux et d'opérations.



PARCOURS CERTIFIANT

CHARGÉ·E D'OPÉRATIONS D'HABITAT SOCIAL



Certification enregistrée
au Répertoire National
des Certifications Professionnelles
code Certif Info 106797

La maîtrise d'ouvrage joue aujourd'hui un rôle majeur dans l'action nationale et locale que ce soit dans le cadre du programme national de rénovation urbaine ou du plan de cohésion sociale.

Ces évolutions coïncident avec les nouveaux contextes d'action des collectivités locales (loi SRU, inter-communalité, politiques locales de l'habitat...).

Pour faire face aux enjeux du logement social aujourd'hui (développement et diversification de l'offre, accès au foncier, implication dans les politiques locales de l'habitat, adaptation du patrimoine aux territoires, maîtrise des coûts, développement durable...), les acteurs de l'habitat recrutent de nouveaux collaborateurs dans la maîtrise d'ouvrage ou permettent à des personnels en poste d'évoluer vers le métier de chargé d'opérations.

Ces nouveaux acteurs de la maîtrise d'ouvrage sont souvent experts d'une partie de l'activité et ont besoin d'acquérir des compétences "cœur de métier" plus globales.

MODALITÉS PRATIQUES

Le cycle de formation qui permet l'acquisition de l'ensemble des compétences métier, se déroule sur 37 jours (259 heures). Il est généralement organisé en séquences de 2 à 4 jours par mois, sur une période de 12 à 18 mois

Cependant, un positionnement initial des candidats permet d'ajuster cette durée, avec un minimum de 15 jours. Cette durée minimum est nécessaire à l'actualisation des connaissances de base, l'évolution des produits, la diversification des bailleurs et la prise en compte des réglementations thermiques.



Taux de réussite en 2023 : 100%



37 jours



du 4 décembre 2024 au 9 janvier 2026



11 900 € pour un parcours complet par personne en inter-entreprises.

Pour un groupe en intra ou pour une autre modalité de réalisation, nous consulter.

Retrouvez le programme détaillé du parcours certifiant page 54

Contact : certification.emis@afpols.fr



MODE D'EMPLOI

NOUVEAU STAGE



NOS PARTENAIRES

LE CODE

À rappeler lors de l'inscription.

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

/École de la
/Maîtrise
de l'Ouvrage
/Sociale

DES CARrières

2 JOURS

**PILOTAGE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION
HORS-SITE DE A À Z**

C0400

ENJEUX

Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée mais nécessite un réel changement d'approche. Cette formation vous permettra d'acquérir les éléments essentiels pour la mise en place d'un projet de construction neuve en hors site, de la planification de projet, de l'engagement des parties prenantes jusqu'aux pratiques de gestion efficaces adaptées aux besoins des bailleurs sociaux.

PUBLIC

Responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations et développeur. Responsable technique.

OBJECTIFS

- » identifier le concept de construction hors-site
- » analyser la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné
- » identifier les spécificités de la construction HS et la réalisation d'un chantier.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES 2025

19 et 20 mai 2025
15 et 16 septembre 2025
4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction I**
 - » présentation de la formation / tour de table / identification des attentes de chacun
- **Introduction à la construction hors site**
 - » qu'est-ce que la construction hors site ? Définition, historique, tendance
 - » avantages et limites, pourquoi choisir la construction hors site
 - » comprendre l'organisation de la filière et l'offre existante
- **Les spécificités de la construction hors site pour un bailleur social**
 - » identifier les enjeux et risques techniques spécifiques à ces procédés constructifs
 - » préfabrication en usine, étapes de fabrication clés
- **Gestion de projet dans la construction hors site**
 - » identification des nouveaux paramètres clés à intégrer dans la gestion de projet
 - » les outils et techniques spécifiques
- **Atelier : étude de cas**
 - » présentation d'un projet de construction hors site de logement social
 - » session interactive : Discussion sur les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre
- **Construction Hors site et marchés publics**
 - » les spécificités en termes juridiques, techniques, normatifs et assurantiels
 - » quelle procédure d'achat, quelle organisation entre acteurs du projet ?
 - » discussion sur les normes et réglementations applicables à la construction hors site
 - » exploration des questions d'assurance et de responsabilité
- **Atelier : bailleurs sociaux, comment gérer les défis de la construction hors site ?**
 - » exercice pratique sur la gestion des défis techniques, normatifs et assurantiels dans un projet de construction hors site
- **Atelier : planification d'un projet de construction hors site pour un bailleur social.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1410 EUROS - 14 h de formation
Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

FORMATION INTER-ENTREPRISES - AFPOLS 2025 275

COORDONNÉES ASSISTANTE

Pour des informations plus détaillées.

C0174

1 JOUR

STRATÉGIE ET PILOTAGE STRATÉGIE ET PILOTAGE

QUELLE STRATÉGIE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE APRÈS LA LOI ELAN : NOUVEAUX CRÉNEAUX DE DÉVELOPPEMENT ET MONTAGES ALTERNATIFS

ENJEUX

Identifier les atouts en faveur d'une maîtrise d'ouvrage structurée et dynamique.

PUBLIC

Directeur. Cadre des directions du développement, de la maîtrise d'ouvrage et de la stratégie patrimoniale.

OBJECTIFS

- › resituer la maîtrise d'ouvrage Hlm dans le contexte élargi des enjeux du développement urbain
- › mettre en exergue les compétences Hlm permettant de valoriser l'intervention des OLS auprès des collectivités territoriales
- › repérer les enjeux et mettre en œuvre les différents montages innovants (de type VEFA inversée et autres...)
- › mesurer les enjeux qui s'attachent à une réappropriation de la maîtrise d'ouvrage par les OLS.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés théoriques et pratiques sur la base de l'expérience du formateur en matière d'ingénierie du développement dans les zones tendues.

"Atelier" conclusif de réflexions, d'échanges, de mises en commun de problématiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur expert en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 avril 2025

24 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › retour sur les grandes mutations de l'ingénierie des opérations de logement social depuis 15 ans
 - › nouvelle donne de l'aménagement urbain
- **Le partenariat amont des maîtres d'ouvrage Hlm avec les collectivités territoriales**
 - › les outils de la programmation urbaine et de l'habitat (PLU, PLH, montée en régime de l'échelon intercommunal)
 - › les outils de production de foncier (ou assimilé) au service du logement social
 - › les modes de coopération entre acteurs : quel positionnement des OLS dans la programmation urbaine ?
- **Une ingénierie du développement profondément renouvelée (créneaux, montages)**
 - › retour succinct sur le champ d'intervention des OLS après la loi ELAN
 - › les enjeux propres au partenariat OLS/Promoteurs
 - la VEFA classique : bilan atouts/limites
 - la "VEFA inversée" : montage/retour d'expérience
 - › logement locatif : développement et optimisation des fonds propres
 - logique "généraliste" : le recours aux montages complexes (BEA, bail emphytéotique classique, BRILO, AOT...)
 - logique de diversification : le logement Jeunes
 - › les nouveaux enjeux et montages de l'ASP :
 - les montages classiques
 - montée en régime du "Foncier solidaire" (concept, ingénierie, exemples)
- **Optimiser son organisation pour une maîtrise d'ouvrage plus dynamique**
 - › les enjeux d'une prospection propre ; importance des outils stratégiques
 - › la situation des groupes : les enjeux de la mutualisation, les outils juridiques du développement : filialisation, coopération inter-organismes.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0175

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

COMMENT MAÎTRISER VOS ACQUISITIONS EN VEFA ?

ENJEUX

Il vous est proposé de passer en revue une acquisition en VEFA, de la négociation à la levée des réserves, en identifiant, à chaque étape, les enjeux pour l'organisme, les limites de son intervention, les marges de manœuvre dont il dispose, les points de vigilance, dans le cadre des contraintes de la réglementation en vigueur.

PUBLIC

Responsable du développement, responsable de la production ou de la maîtrise d'ouvrage. Responsable de programmes. Chargé d'opérations. Juriste en charge des acquisitions VEFA.

OBJECTIFS

- › mesurer les contraintes juridiques de la VEFA et les marges de manœuvre
- › identifier les enjeux et points de vigilance à chaque étape d'une acquisition en VEFA, de la négociation à la mise en exploitation
- › repérer les possibilités d'inflexion sur le projet et les pièces contractuelles, dans les limites des contraintes juridiques existantes
- › disposer d'éléments de discussion et de négociation avec le promoteur.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social et Fabien MAMANE, Directeur général d'organisme de logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

8 avril 2025

18 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel du cadre réglementaire**
 - › qu'est-ce que la VEFA ?
 - › le recours à la VEFA par les organismes Hlm depuis la loi de 2009
 - › VEFA et marchés publics depuis la réforme de la commande publique
- **Les points-clefs aux différentes étapes d'une opération : quelles possibilités d'intervention pour l'organisme Hlm ?**
 - › les négociations
 - › que peut-on demander ou négocier ?
 - › peut-on influencer sur la consistance du produit acheté ?
 - › la réservation de l'immeuble (le contrat de réservation) : à quoi faut-il veiller dans la rédaction du contrat ?
 - › comment transcrire les besoins de l'organisme dans le contrat ?
 - › peut-on mettre en place des documents-types ?
 - › la vente (le contrat de vente) :
 - quelles évolutions par rapport au contrat de réservation ?
 - comment anticiper la réception ?
 - › la gestion future de l'immeuble :
 - connaître les modes de gestion futurs (copropriété, division en volume et autres modes de propriété)
 - › quelles conséquences et quels enjeux du mode de propriété ?
 - › le chantier : comment être présent sur le chantier lorsque l'on n'est pas maître d'ouvrage ?
 - › la livraison : comment anticiper la prise en gestion locative et technique de l'immeuble ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

L'ENJEU DES FONDS PROPRES : CONTEXTE, STRATÉGIES ET OUTILS D'ANALYSE FINANCIÈRE

C0186

ENJEUX

L'enjeu des fonds propres est devenu crucial dans le logement social. Trois questions fondamentales sont donc désormais incontournables : comment apprécier et maîtriser la situation financière de mon organisme ? Comment se procurer de nouveaux fonds propres ? Est-il encore possible de se développer en optimisant les fonds propres ? Au moyen d'exemples et d'outils précis, adaptés au logement social, cette formation vous aide à répondre à ces interrogations.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage. Monteur ou chargé d'opérations désirant mieux appréhender les concepts de l'ingénierie financière. Financier qui valide les montages financiers.

OBJECTIFS

- › identifier les méthodes de comptabilisation appliquées aux opérations d'investissement
- › les corrélater avec les concepts de l'analyse de la rentabilité d'investissement aux équilibres d'opération
- › se repérer dans les méthodes et outils d'analyse utilisés
- › identifier les méthodes et les concepts utilisés par les investisseurs privés.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Accès à une documentation pédagogique à distance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur, ancien DG d'organismes.

DATES CLASSE VIRTUELLE

26 juin 2025
9 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Évolutions structurelles de la production et du financement du logement social depuis 15 ans**
 - › le modèle Hlm classique
 - › le "stress" du modèle – la situation actuelle
 - › les contraintes sur les coûts et les contraintes sur les financements
 - › les contraintes sur les loyers
 - › la variable d'ajustement : les fonds propres
- **D'où viennent les fonds propres ? La dynamique financière au sein des OLS**
 - › l'excédent brut d'exploitation (EBE) - définition et déterminants
 - › l'autofinancement net
 - › le potentiel financier
 - › le scénario prospectif de la Caisse des Dépôts & Consignations – Quelle soutenabilité d'une production volontariste sur le secteur ?
- **Les recettes nouvelles : focus sur la Loi Elan**
 - › le renforcement du haut de bilan
 - › l'intensification de la vente Hlm
 - › la promotion d'un seuil d'autonomie et la dynamique
- **Comment gérer la nouvelle contrainte d'équilibre financier et de rentabilité ?**
 - › retour sur les fondamentaux : le loyer d'équilibre, le profilage de l'exploitation prévisionnelle, l'impact du préfinancement CDC
 - › la sélectivité des montages : l'impact des montages complexes, le cas du logement Jeunes
 - › la sélectivité des critères d'appréciation de la rentabilité : la reconstitution des fonds propres, le recours au T.R.I., TRI hors plus-value de cession, TRI avec plus-value de cession, Benchmark ESH
- **Quelles dynamiques patrimoniales ?**
 - › la dynamique de la réhabilitation
 - › la dynamique de l'arbitrage
 - › les outils du pilotage stratégique (PSP, CUS).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0370

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

OPTIMISER VOS RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



ENJEUX

Cette formation vous donnera les clés pour mieux comprendre et connaître l'environnement et le contexte des collectivités locales, afin de faciliter la préparation et le déroulement des rendez-vous et des réunions que vous mènerez en collectivité.

Tous les outils offrant une approche pertinente d'un territoire et de ses acteurs y sont inclus pour favoriser une relation de qualité.

PUBLIC

Direction générale. Directeur et Responsable des services développement/Chargé d'affaire. Directeur de développement.

OBJECTIFS

- › identifier la relation bailleur/collectivités
- › se familiariser avec les outils utiles à une bonne entrée en relation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés théoriques. Étude de cas concrets, mises en situation. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Grégoire LEBLOND, Consultant-formateur, ancien maire et vice-président de Métropole.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 mars 2025

16 et 17 juin 2025

22 et 23 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- La relation "Maire/opérateur" : éléments introductifs
 - › définitions
 - › une relation théorisée
 - › les prérogatives de chacun
- La découverte du contexte local : les enjeux des collectivités
 - › le contexte politique
 - le contexte et la vision politique globale : l'Histoire, la gouvernance, les sensibilités, les outils
 - le contexte réglementaire et la vision urbaine : les projets, la contextualisation des documents d'urbanisme, les priorités et orientations de la collectivité
 - › Cas pratique 1
 - l'environnement institutionnel : les strates territoriales, élus et services, le processus budgétaire
 - les acteurs et décideurs : acteurs incontournables, acteurs influents, le processus décisionnel
 - les codes et circuits
- La stratégie à mettre en œuvre : la conquête
 - › les objectifs majeurs
 - › la place et le rôle de chacun
 - › cas pratiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

QUELLE STRATÉGIE ADOPTER POUR LE MONTAGE D'UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL HORS ANRU ?

ENJEUX

Entre des coûts fonciers prohibitifs pour construire et les contraintes climatiques et environnementales, le patrimoine reprend des couleurs, notamment avec "la seconde vie du bâtiment" et la loi "ZAN".

Le stage propose, dans un premier temps, d'identifier ses enjeux patrimoniaux, d'apprécier les contextes et d'assimiler les politiques locales. Dans un second temps, le stage développe la programmation, le projet de renouvellement patrimonial et urbain et son montage.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération. Responsable du service technique ou des investissements ainsi que ses adjoints techniques ou administratifs. Directeur de territoire ou Directeur d'agence / de proximité.

OBJECTIFS

- › identifier les patrimoines à renouveler en fonction de leurs qualités
- › comprendre les contextes locaux et les acteurs pour agir ensemble
- › programmer et concevoir un projet de renouvellement patrimonial
- › monter et réaliser les opérations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant en maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste et programmiste.

DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 mai 2025
29 et 30 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les atouts et faiblesses de mon patrimoine**
 - › le Plan Stratégique de Patrimoine et la CUS
 - › la politique de réhabilitation et de gros entretien de mon organisme
 - › "la seconde vie du bâtiment"
 - › l'offre patrimoniale (propriétés, typologie, potentialités)
 - › les enjeux à venir : l'accessibilité, le décalage de l'offre, la question foncière
- **Le contexte territorial et les acteurs**
 - › les politiques publiques territoriales et leur gouvernance
 - › le cadre local de la Politique de la Ville et le Projet Urbain (Contrat de Ville, SCoT, PLU(i))
 - › la politique locale de l'habitat
 - › mes choix de renouvellement patrimonial
- **La méthode de programmation du projet de renouvellement patrimonial et urbain**
 - › le diagnostic patrimonial : technique, occupation sociale, marché, terrain
 - › la faisabilité, les scénarios et les choix stratégiques et opérationnels
 - › le programme du maître d'ouvrage et le projet de la maîtrise d'œuvre
 - › les estimations : démolition, réhabilitation, restructuration, résidentialisation, construction, infrastructure
- **Le montage et la réalisation du projet de renouvellement patrimonial et urbain**
 - › la structure du projet général
 - › les secteurs opérationnels et le phasage de réalisation
 - › le processus de réalisation : bâtiment, infrastructure, aménagement
 - › les outils juridiques et opérationnels.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0177

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

STRATÉGIE DE MAÎTRISE FONCIÈRE

ENJEUX

La maîtrise foncière est un enjeu majeur de tout maître d'ouvrage sur des marchés fonciers souvent très concurrentiels. Elle est notamment un des préalables à la dynamique actuelle des organismes Hlm qui veulent développer leur maîtrise d'ouvrage directe. Les différentes approches et les méthodes à mettre en œuvre sont multiformes et engagent des moyens et des conséquences qu'il convient de bien appréhender en amont.

PUBLIC

Directeur et cadre des directions générales, du développement, de la maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS

- › analyser les différents enjeux de la maîtrise foncière
- › repérer les différentes approches et les méthodes de maîtrise foncière
- › identifier les forces et les faiblesses des organismes Hlm sur les marchés fonciers
- › définir les moyens et l'organisation à mettre en œuvre.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Grégoire MAILHES ou Nathalie DUTHEIL, Consultants-Formateurs dans l'immobilier et le logement social.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

21 mai 2025

26 novembre 2025

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

26 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **L'enjeu de la maîtrise foncière**
 - › les prix du foncier
 - › la part du foncier dans le prix de revient des opérations immobilières
 - › la qualité des fonciers
- **Se positionner sur le marché concurrentiel avec les opérateurs privés**
 - › acheter sous condition suspensive d'autorisation de construire
 - › les méthodes de prospection des terrains publics et des terrains privés
 - › les méthodes de négociation
 - › les difficultés et les moyens d'y remédier
 - › les avantages concurrentiels : fiscalité des plus-values, proximité et confiance des collectivités locales...
- **Se démarquer de la concurrence en intervenant plus en amont**
 - › la création de foncier constructible : négociation tripartite avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers en zone AU
 - › le portage de foncier et l'aménagement : produire son foncier
 - › la densification de l'existant
- **Cultiver les partenariats avec les collectivités locales et leurs outils (EPF, aménageurs)**
 - › la stratégie "gagnant-gagnant"
 - › le suivi des DIA
 - › la collaboration aux OFS (organismes de foncier solidaire)
 - › le positionnement amont sur les appels d'offres d'aménageurs
 - › promouvoir l'urbanisme de projet
- **Les moyens à mettre en œuvre**
 - › les moyens humains et financiers.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

AUTOCONSOMMATION ET PRODUCTION : ENJEUX, CADRE RÉGLEMENTAIRE ET SOLUTIONS ADAPTÉES



C0394

PUBLIC

Directeur de la MOA. Monteur et chargé d'opérations.

OBJECTIFS

- › identifier le modèle de l'autoconsommation collective et ses particularités
- › repérer les points clés et les différentes phases pour monter un projet d'ACC.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

L'animation prend appui sur le déroulement des différentes phases de montage d'une opération, des exposés illustrés de nombreux exemples pour aboutir à un exercice d'application. Une mise en situation autour d'un exemple de montage du projet pas à pas : mise en situation du bailleur. Le formateur joue les autres parties prenantes que le bailleur doit solliciter pour obtenir des accords, des données supplémentaires, etc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Mathilde HENRY, Consultante-formatrice, en transition énergétique et en montage de projets d'autoconsommation photovoltaïque.

DATES CLASSE VIRTUELLE

24 et 25 mars 2025
16 et 17 juin 2025
13 et 14 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › rappel technique sur le solaire PV
 - › les raisons de se lancer dans un projet
 - › les modes de valorisation du solaire PV
 - › avantages/inconvénients des différents modes de valorisation
- **Les étapes d'un projet d'autoconsommation collective**
 - › la phase de conception du projet
 - le choix du patrimoine, et étude technico-économique
 - identifier des consommateurs et définir comment partager
 - le modèle d'affaires
 - préparer l'opération d'autoconsommation collective avec le Gestionnaire de Réseau de distribution pour faciliter la mise en service de l'installation photovoltaïque
 - bonnes pratiques et retours d'expérience de projets
 - › la mise en œuvre
 - comment convaincre les consommateurs et organiser la gouvernance
 - comment accorder la centrale photovoltaïque et mettre en place l'ACC avec Enedis
 - la vente d'électricité entre producteurs et consommateurs
 - › comment assurer le bon fonctionnement de l'opération d'autoconsommation collective ?
 - le suivi de la production et la répartition de l'électricité
 - les modalités d'ajout et de retrait de participant
 - quelle stratégie pour accompagner les locataires sur leur consommation d'électricité
 - les bonnes pratiques et retours d'expérience de projets
- **Retours d'expériences**
- **Étude de cas – Décryptage pratique du montage d'un projet d'ACC**
 - › au choix un cas type ou un bailleur propose un projet à étudier ensemble
 - › fiche descriptive avec données et informations basiques + outil d'analyse économique
 - › faire un plan d'action chronologique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0179

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

CONCEPTION ARCHITECTURALE D'UNE OPÉRATION : MAÎTRISER LA RELATION AVEC LES ARCHITECTES

ENJEUX

La loi ELAN a supprimé l'obligation du concours de maîtrise d'œuvre et la "mission de base" pour les organismes Hlm. De fait, ces nouvelles dispositions incitent à mieux encadrer la phase "études" de la maîtrise d'œuvre, ou même la faisabilité de la maîtrise d'ouvrage.

Le déroulement du processus opérationnel, souvent "en urgence", laisse parfois peu de place et de temps à la maîtrise d'ouvrage pour élaborer le programme et "tenir" la qualité du projet.

Au cours de ce stage, sont exposées les bases de la conception architecturale que le maître d'ouvrage doit intégrer pour mieux encadrer le travail de l'architecte. Des exercices permettent d'appliquer les acquis sur des cas réels.

PUBLIC

Monteur. Responsable et chargé d'opérations. Responsable de services techniques et des investissements. Chargé d'études.

OBJECTIFS

- › renforcer le maître d'ouvrage dans sa relation à l'architecte, au maître d'œuvre
- › doter le maître d'ouvrage d'éléments de lecture et de compréhension architecturales.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste.

DATES CLASSE VIRTUELLE

2 et 3 juin 2025
11 et 12 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comprendre et lire l'architecture de toute opération**
 - › les principes fondamentaux de l'architecture - les constituants des formes d'habitat, de l'individuel au collectif :
 - la façade : comprendre leur définition et leur composition
 - les espaces communs : rôle, aspect et usage
 - le logement : organisation, fonctionnement et modes de vie
 - › les architectes parlent de styles d'architecture : comment les identifier et les comprendre ?
 - l'architecture moderne
 - le high-tech
 - le néo-régional
 - le post moderne
 - les architectes parlent de styles d'architecture
 - › la nouvelle future vie du patrimoine dans l'objectif de "la seconde vie du bâtiment"
- **La maîtrise du projet : exercices pratiques**
 - › analyse des projets :
 - l'immeuble
 - les parties communes
 - les logements
 - › la lecture des plans
 - le plan masse
 - les plans de niveaux
 - les coupes
 - les façades
- **Le quiz : écrire et parler du projet**
 - › la mise en pratique des acquis
 - › la présentation orale de l'analyse
 - › jeux de rôles
 - › la réforme du Code de la Commande Publique :
 - les évolutions de la mission et du contrat depuis la loi ELAN.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

REGLEMENTATION POUR L'INTEGRATION DE L'EAU, DU SOL ET DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

ENJEUX

Comprendre et intégrer les zones humides, les espèces et les espaces protégés, les coefficients de biotope, les schémas de cohérence écologique.

Les notions de biodiversité demeurent mal connues dans le milieu de la construction, alors que les attentes réglementaires sont fortes dans ce domaine. En ville, où la demande sociale de nature est croissante, intégrer la biodiversité dès la conception offre l'opportunité au maître d'ouvrage d'imaginer des solutions innovantes pour les habitants. Les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage. Monteur d'opérations.

OBJECTIFS

- › identifier les enjeux eau sol et biodiversité pour vos opérations
- › connaître les étapes-clefs méthodologiques dans les différentes phases de l'opération
- › savoir faire un bilan de l'opération.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Frank DERRIEN, Consultant eau sol biodiversité. Écologue et paysagiste DPLG.

DATES CLASSE VIRTUELLE

8 avril 2025
23 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Biodiversité et ses enjeux dans les opérations d'aménagement et de construction**
 - › définition et enjeux de la biodiversité
 - › identification des concepts et éléments de langage
 - › identifier les risques et opportunités sur un projet en milieu urbain
- **Cadre législatif et réglementaire**
 - › quels sont les espaces et espèces protégées ?
 - › les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?
 - › quelles autres obligations en matière de règles d'urbanisme ?
 - › la prise en compte de la biodiversité dans son marché
- **Les différents acteurs**
 - › le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage
 - › les autres acteurs publics et privés
 - › comment impliquer les parties prenantes ?
- **Quelle démarche mettre en œuvre et selon quelle méthodologie ?**
 - › les étapes-clefs de la démarche : bien définir ses objectifs et le périmètre de la démarche
- **Comment mener un diagnostic efficace ?**
 - › sur quels éléments-clefs ?
 - › pour quels équipements ciblés ?
 - › comment bâtir son cahier des charges ?
- **Quelles solutions techniques proposer ?**
 - › intégrer son projet dans les corridors écologiques
 - › la gestion écologique des espaces verts
 - › les aménagements spécifiques pour la faune locale
- **Comment prendre en compte l'impact de la phase chantier sur la biodiversité ?**
 - › comment protéger les espaces et les espèces ?
 - › comment évaluer le "chantier propre" ? avec quels outils ?
- **Quels outils et quelle méthodologie pour évaluer l'opération dans le temps ?**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0293

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

DÉCRYPTAGE PRATIQUE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur.

La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Cette formation vous permettra de connaître le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments pour développer une culture bas-carbone et de maîtriser les nouvelles exigences de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement. Responsable de programmes. Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études. Développeur foncier. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › définir le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments
- › analyser les nouvelles exigences de la RE2020
- › identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche bas-carbone dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Pierre FERRARIS ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs spécialisés en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

9 avril 2025

19 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Le contexte et les enjeux bas-carbone dans un projet de construction**
 - › rappel sur le contexte climatique et énergétique et les enjeux
 - › quelles sont les caractéristiques, les évolutions et les différences entre RT 2012, E+C- et RE2020 ?
 - › le bilan de l'expérimentation E+C-
 - › la RE2020 dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas-carbone et la loi Énergie-climat
 - › les enjeux et le contexte de la construction bas carbone
 - la priorité à la sobriété énergétique, à la décarbonation de l'énergie et à la diminution de l'impact carbone de la construction des bâtiments
 - garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur
 - › l'impact carbone des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie
 - › le champ d'application de la RE2020
 - › le calendrier d'application de la RE2020
 - › les différents acteurs d'un projet RE2020 et leur rôle
- **Analyse pratique détaillée du texte de la RE2020**
 - › les indicateurs retenus dans la RE2020
 - › l'énergie
 - le Bbio : besoins bioclimatiques
 - Cepnr : la consommation en énergie primaire non renouvelable
 - Cep : la consommation en énergie primaire
 - › l'indicateur carbone
 - énergie : impact carbone des consommations d'énergie
 - Ic composant : impact carbone matériaux et équipement
 - Carbone et Analyse du cycle de vie des produits
 - › l'indicateur de confort d'été : degrés-heures (nombre d'heures d'inconfort estival)
 - › les hypothèses de calcul contenues dans le texte
 - › les incidences pratiques
- **Quelle énergie ?**
 - › le renouveau de l'électricité avec les PACS
 - › l'avenir du gaz ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0298

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

RÉDIGER LE PROGRAMME D'UNE OPÉRATION NEUVE AVEC LA RE2020

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage.
Monteur d'opérations. Développeur.
Chargé d'opérations.

OBJECTIFS

- › intégrer les règles de la RE2020 dans les objectifs donnés aux opérations de construction neuve
- › déterminer un niveau pertinent d'exigence vis-à-vis des changements apportés par la RE2020
- › s'appuyer sur les fondamentaux de la nouvelle réglementation pour pouvoir instaurer un dialogue fort avec la maîtrise d'œuvre
- › évaluer les rendus de la maîtrise d'œuvre au regard des objectifs initiaux.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la Réglementation Environnementale 2020.

ANIMATION

Patrick JOUBERT,
Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 avril 2024
11 septembre 2025
11 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel des fondamentaux de la RE2020**
 - › connaître et comprendre les règles de la RE2020
 - › évaluer les changements apportés dans la manière de concevoir et de construire
 - › les concepts thermiques utilisés dans les constructions bas-carbone : déphasage, inertie, bioclimatisme...
- **Quels retours d'expérience sur les solutions techniques et thermiques ?**
 - › analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
 - › comment éviter les écueils dans le recours aux énergies renouvelables ?
- **Les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre :**
 - › organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
 - › quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
 - › comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique... ?
- **Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?**
 - › choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
 - › comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

RE2020 : MONTER UNE OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL BAS CARBONE

C0299

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux et les solutions techniques liées à une conception bas-carbone, en anticipant la gestion future.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage.
Monteur d'opérations. Développeur.
Chargé d'opérations.

OBJECTIFS

- › intégrer efficacement les règles de la RE2020 aux opérations de construction neuve
- › piloter les études en anticipant les contraintes spécifiques de la RE2020
- › identifier les rendus qu'il est possible de demander à la maîtrise d'œuvre et les critères pertinents d'évaluation
- › évaluer les solutions techniques liées à une conception bas-carbone
- › repérer les points-clés d'une opération bas carbone, de la programmation à la livraison.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Un ou plusieurs exemples d'opérations réalisées serviront de fil conducteur à la formation. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la RE 2020.

ANIMATION

Tristan LE MENAÛÈZE et Patrick JOUBERT, Consultants-formateurs spécialisés en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

2 et 3 juin 2025
27 et 28 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?**
 - › choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
 - › comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?
- **Les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre ?**
 - › organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
 - › quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
 - › comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique... ?
 - › quels sont les labels liés à la RE2020 ?
- **Le pilotage des études dans une opération bas carbone**
 - › anticiper les transformations impliquées par la RE2020 dans la posture du maître d'ouvrage
 - › renforcer les études préalables à la désignation du maître d'œuvre : analyse des qualités environnementales du terrain, quelle mission pertinente pour un AMO, etc.
 - › l'impact de la RE2020 sur les phases d'études et sur les rendus nécessaires : APS, APD, permis de construire, PRO, DCE
 - › l'impact de la RE2020 sur le calendrier de l'opération et sur les temps d'études
 - › analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
 - › les écueils à éviter dans le recours aux énergies renouvelables
- **L'appel d'offres de travaux et l'impact économique de la RE2020**
 - › évaluation du surcoût d'une opération soumise à la RE2020
 - › les dispositions efficaces à prendre dans la rédaction des marchés de travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0319

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : PASSER DES MARCHÉS PUBLICS DURABLES

ENJEUX

Face au verdissement de la commande publique imposé par la loi Climat et résilience à compter du 21 août 2026, les organismes Hlm doivent réinventer leur manière de préparer, passer et exécuter leurs marchés. Parce que les consultations lancées en 2026 requièrent une certaine anticipation, pour préserver la sécurité juridique de vos procédures, préparez-vous dès maintenant à verdir vos documents de la consultation !

PUBLIC

Tout collaborateur chargé de la rédaction ou passation des marchés.

OBJECTIFS

- › identifier les nouvelles règles de l'achat public durable
- › appliquer ces règles à l'ensemble des marchés de l'organisme Hlm.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation proposera des ateliers (individuels et en groupe) de mise en pratique.

PRÉ-REQUIS

Connaître ou pratiquer l'achat public.

ANIMATION

Amélie MAILLARD, Consultante-formatrice spécialisée en réglementation des marchés et achats durables ou Laurent BERGEROT, Formateur-consultant en achats et marchés publics durables.

DATES CLASSE VIRTUELLE

31 janvier 2025
20 mai 2025
24 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Définir une politique d'achat responsable**
 - › le PNAD : la ligne directrice
 - › le SPASER : comment le définir, le mettre en œuvre et s'assurer de sa bonne exécution
- **Les axes de réflexion sur les achats durables**
 - › la gestion de l'achat responsables sur l'ensemble du cycle des achats (préparation / passation / exécution)
 - › préparation :
 - intégration des achats responsables dans la définition des besoins (CCTP)
 - intégration des achats responsables dans la démarche de sourcing
 - les procédures à privilégier : dialogue compétitif, procédure négociée, marché global de performance
 - › passation - les clauses à prévoir
 - gestion contractuelle des achats responsables : clauses environnementales / sociales (CCAP-AE-RC)
 - intégration achats responsables dans les critères d'analyse (RC)
 - prise en compte dans les négociations
 - › exécution : comment suivre et contrôler la bonne application
- **Ateliers pratiques sur les bases des thèmes / marchés / exemples proposés par les stagiaires**
 - › acheter plus responsable (MOE/Travaux/ FCS/PI)
 - › mise en application.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0182

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

HABITAT DÉDIÉ AUX PERSONNES ÂGÉES : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FAISABILITÉ TECHNIQUE

ENJEUX

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement est centrée sur l'effort de maintien au domicile accompagné de services à la personne et l'adaptation des logements à la perte de capacité. Les projets doivent être conçus spécifiquement pour les populations auxquelles elles s'adressent, notamment en ce qui concerne l'organisation architecturale des lieux de vie, la conception, l'équipement et la programmation des services d'accompagnement.

PUBLIC

Directeur d'organisme de logement social. Directeur du développement. Chargé du développement. Monteur ou chargé d'opérations.

OBJECTIFS

- › repérer le cadre réglementaire
- › décrypter la demande de logements des seniors et adapter l'offre à celle-ci
- › repérer les concepts et les composantes de la conception des habitations adaptées
- › étudier les composantes architecturales et techniques de cette offre spécifique
- › identifier les partenaires opérationnels et/ou financiers et leurs conditions d'intervention.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance des éléments de cadrage, des apports théoriques et de connaissance avec des analyses de réalisations et des témoignages d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION


Chantal QUERAUD, Consultante-formatrice spécialisée dans les montages de projets au service des personnes âgées et handicapées.

DATES CLASSE VIRTUELLE

2 et 3 juin 2025
24 et 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning  (détail p. 34)

2 PENDANT - EN GROUPE

- **L'offre et la demande en résidences seniors**
 - › rappel du cadre législatif et réglementaire
 - › le contexte démographique, sociologique et économique
 - › typologie de la demande des personnes âgées
 - › l'intérêt pour les bailleurs sociaux à développer ce type d'habitat dédié
 - › l'inscription dans les parcours résidentiels
 - › la question de l'habitat inclusif
 - › les résidences services seniors
- **Le contexte réglementaire**
 - › quels sont les objectifs visés par la loi du 25 décembre 2015 ?
 - › les nouveaux partenaires : CASF et CCH
 - › la transformation des foyers en résidence autonomie : enjeux, objectifs, conditions
 - › la protection contre l'incendie
- **Les caractéristiques architecturales et techniques des produits immobiliers dédiés**
 - › les spécificités et caractéristiques des produits immobiliers adaptés
 - › l'analyse des contextes de réalisation : lieux, caractéristiques, environnement, accessibilité, équipement et services...
 - › les composantes d'exploitation et de gestion
 - › la dissociation entre baux et contrats de services à la personne et/ou de services collectifs
 - › la gestion des espaces collectifs dédiés
- **Les services à la personne associés à la réalisation d'habitat dédié**
 - › les expériences étrangères.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0364

1 JOUR

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE SE REPÉRER DANS LE LOGEMENT SOCIAL

ÊTRE MAÎTRE D'OUVRAGE SOCIAL : ENJEUX, MISSIONS, RESPONSABILITÉS

ENJEUX

Être maître d'ouvrage implique de grosses responsabilités, notamment financières, sociales, juridiques, voire pénales. Parfois, les décideurs maîtres d'ouvrage ne mesurent pas l'étendue de ces responsabilités. Cette formation est destinée à leur faire mieux comprendre le rôle et les responsabilités d'un maître d'ouvrage dans son environnement d'acteurs, afin de mieux se positionner et d'anticiper et prévenir les risques inhérents à cette activité

PUBLIC

Directeur ou responsable de service et toute personne non spécialiste du maître d'ouvrage désirant acquérir une culture technique générale sur le sujet

OBJECTIFS

- › identifier les rôles et responsabilités du maître d'ouvrage tout au long d'une opération
- › se repérer dans les fonctions des différents acteurs de l'acte de construire travaillant pour le maître d'ouvrage
- › situer son action en tant que maître d'ouvrage par rapport à ces acteurs
- › identifier les risques de la maîtrise d'ouvrage afin de les anticiper à toutes les étapes d'une opération
- › décrypter les principes généraux des différentes modalités de production d'une opération, en neuf ou réhabilitation, en locatif ou en accession.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

L'animation proposera pour chaque thématique abordée des rappels juridiques simplifiés, des synthèses des points-clefs à ne pas oublier et risques à propos desquels le maître d'ouvrage doit être particulièrement attentif.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice dans l'immobilier et le logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

1^{er} avril 2025

20 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **La fonction de maître d'ouvrage**
 - › définition du maître d'ouvrage, notion de "non sachant"
 - › rôles du maître d'ouvrage (programme, budget, délais, ...)
 - › compétences et métiers de la maîtrise d'ouvrage
 - › maîtrise d'ouvrage déléguée, assistance à maîtrise d'ouvrage
- **Interactions entre le maître d'ouvrage et les autres acteurs de l'acte de construire**
 - › rôles et responsabilité des autres acteurs de la construction : maître d'œuvre, contrôleur technique, CSPS, entreprises
 - › pilotage de l'opération des acteurs par le maître d'ouvrage
 - › maîtrise d'ouvrage et modalités spécifiques de production (VEFA, conception-réalisation, CPE, BRS, baux emphytéotiques...)
- **L'encadrement de l'opération par le maître d'ouvrage à ses différentes étapes**
 - › avant le chantier : les diagnostics obligatoires, le référé préventif, rappels sur les principes généraux de la commande publique et les types de marchés mobilisables, la préparation du chantier avec les entreprises, les formalités à accomplir...
 - › pendant le chantier : les ordres de services, gérer la sous-traitance, gérer les défaillances d'entreprises, la concertation avec les habitants...
 - › à la fin du chantier : les conséquences de la réception des travaux, la déclaration de conformité, les déclarations fiscales...
- **L'encadrement de l'opération par le maître d'ouvrage à ses différentes étapes**
 - › les responsabilités au titre du respect du droit du travail sur le chantier
 - › les responsabilités des constructeurs (décennale, bon fonctionnement, parfait achèvement, dol)
 - › l'assurance du maître d'ouvrage
 - › les risques pénaux pour le maître d'ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE EN HABITAT SOCIAL

ENJEUX

Cette formation a pour but de fournir un panorama d'ensemble de ce cadre réglementaire pour ceux dont les tâches professionnelles sont parfois focalisées sur un aspect de la MOA. Elle permet aussi de prendre la mesure des évolutions réglementaires au regard des mutations législatives et des exigences environnementales, notamment la RE2020 et l'économie circulaire.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations nouvellement recruté ou souhaitant une mise à jour des bases de la réglementation. Adjoint technique, administratif ou financier, ou toute personne impliquée dans la maîtrise d'ouvrage souhaitant une vision globale.

OBJECTIFS

- › repérer le cadre réglementaire et les impacts clés de la RE2020 notamment
- › analyser les mutations législatives et réglementaires récentes et leurs impacts concrets pour les maîtres d'ouvrages
- › situer son rôle de manière précise dans le processus de décisions
- › identifier la relation contractuelle des différents prestataires
- › instaurer un dialogue efficace avec les autres intervenants et les décideurs.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés didactiques et phases participatives alterneront en suivant le déroulement chronologique d'une opération.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Patrick JOUBERT, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage ou Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 mars 2025
23 et 24 septembre 2025

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

23 et 24 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Quelles sont les règles et obligations du promoteur d'habitat social ?**
 - › les acteurs du logement social
 - › les rôles et responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
 - › la loi sur l'architecture, la loi MOP et les changements introduits par la Loi ELAN : quelle relation entre le maître d'ouvrage et l'architecte ?
 - › les obligations du bailleur social et du maître d'ouvrage de l'accession sociale
 - › les règles et principes du financement du logement locatif
- **Réglementation de l'urbanisme et de l'environnement**
 - › le droit des sols et la constructibilité
 - › la réglementation de l'environnement et les autorisations spécifiques
- **Les procédures de l'acquisition foncière**
 - › l'audit du foncier et le déroulé de l'acquisition foncière
 - › de la pleine propriété à la dissociation du foncier et de l'immobilier avec la mise en place du BRS
 - › les procédures administratives : expropriation, préemption...
 - › l'acquisition de patrimoine en VEFA
- **Le cadre réglementaire, technique et environnemental**
 - › les principales règles techniques et exigences environnementales qui s'imposent au maître d'ouvrage
 - › les spécificités des règles techniques de l'existant
- **Les marchés : quelle procédure pour quelle prestation ?**
 - › les dispositions du Code de la commande publique
 - › les spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre
 - › les contrats des prestataires techniques
 - › les contrats des prestataires intellectuels : contrôleur technique, certificateur et SPS
 - › les marchés globaux
 - › le "verdissement" de la commande publique
- **Pendant la phase chantier**
 - › les formalités d'ouverture
 - › l'assurance construction
 - › l'exécution et le suivi des marchés
 - › la fin de chantier : la réception des travaux et les décomptes
 - › la mise en service et les diverses garanties
 - › la clôture de l'opération.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

PILOTAGE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION HORS-SITE DE A À Z



C0400

ENJEUX

Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée mais nécessite un réel changement d'approche.

Cette formation vous permettra d'acquérir les éléments essentiels pour la mise en place d'un projet de construction neuve en hors site, de la planification de projet, de l'engagement des parties prenantes jusqu'aux pratiques de gestion efficaces adaptées aux besoins des bailleurs sociaux.

PUBLIC

Responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations et développeur. Responsable technique.

OBJECTIFS

- › identifier le concept de construction hors-site
- › analyser la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné
- › identifier les spécificités de la construction HS et la réalisation d'un chantier.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES CLASSE VIRTUELLE

19 et 20 mai 2025
15 et 16 septembre 2025
4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction t**
 - › présentation de la formation / tour de table / identification des attentes de chacun
- **Introduction à la construction hors site**
 - › qu'est-ce que la construction hors site ? Définition, historique, tendance
 - › avantages et limites, pourquoi choisir la construction hors site
 - › comprendre l'organisation de la filière et l'offre existante
- **Les spécificités de la construction hors site pour un bailleur social**
 - › identifier les enjeux et risques techniques spécifiques à ces procédés constructifs
 - › préfabrication en usine, étapes de fabrication clés
- **Gestion de projet dans la construction hors site**
 - › identification des nouveaux paramètres clés à intégrer dans la gestion de projet
 - › les outils et techniques spécifiques
- **Atelier : étude de cas**
 - › présentation d'un projet de construction hors site de logement social
 - › session interactive : Discussion sur les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre
- **Construction Hors site et marchés publics**
 - › les spécificités en termes juridiques, techniques, normatifs et assurantiels
 - › quelle procédure d'achat, quelle organisation entre acteurs du projet ?
 - › discussion sur les normes et réglementations applicables à la construction hors site
 - › exploration des questions d'assurance et de responsabilité
- **Atelier : bailleurs sociaux, comment gérer les défis de la construction hors site ?**
 - › exercice pratique sur la gestion des défis techniques, normatifs et assurantiels dans un projet de construction hors site
- **Atelier : planification d'un projet de construction hors site pour un bailleur social.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

RE2020 : QUELLES OBLIGATIONS POUR LA CONCEPTION DE VOS FUTURS BÂTIMENTS BAS CARBONE ?

ENJEUX

La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

Cette formation permettra d'identifier comment tendre vers le zéro énergie et le zéro carbone, tout en repérant les exigences formulées en direction de la maîtrise d'œuvre.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations. Responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine.

OBJECTIFS

- › repérer les différents dispositifs réglementaires
- › analyser l'évolution des textes réglementaires vers la RE2020 (vers l'exemplarité énergétique et environnementale)
- › analyser la façon de construire pour optimiser les besoins en énergie
- › identifier et utiliser les matériaux à faible impact sur l'environnement.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques et échanges avec les participants, présentation d'exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Jean-Pierre MOYA, Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme ou Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 mars 2025
8 et 9 septembre 2025
1^{er} et 2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les concepts et les règles : la conception**
 - › la consommation d'énergie
 - les paramètres à prendre en compte
 - la performance énergétique et sa représentation graphique en référence à la norme NF EN ISO 13790
 - › concevoir un logement exemplaire d'un point de vue énergétique et environnemental
 - le secret des anciens
 - la forme et les matériaux, le confort
 - la prise en compte de l'environnement
 - le diagramme bioclimatique, son utilité
 - › l'approche passive, solaire ou pas ?
 - le rôle de l'enveloppe
 - résistance thermique, inertie thermique et apports solaires
 - › l'évolution des réglementations et les règles de constructibilité
 - la performance énergétique et environnementale dans le PLU et le Code de l'urbanisme (Art. L.151-28 et R.151-42 du CU)
 - matériaux et impact environnemental (les FDES)
 - l'analyse de cycle de vie (les outils ACV)
 - › le changement des pratiques de travail entre les acteurs du projet
 - le processus de conception intégrée (PCI)
- **Les techniques : la réalisation**
 - › les principes de construction
 - l'isolation thermique, les fenêtres, la ventilation
 - le choix des énergies
 - les différentes solutions constructives
 - › retour d'expériences : maison individuelle, logement collectif
 - présentation d'exemples.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47. Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ACV POUR LES OPÉRATIONS BAS CARBONE

C0300

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La méthode utilisée pour évaluer les émissions carbone est basée sur l'analyse du cycle de vie des produits et matériaux sur 50 ans. Cette formation va vous permettre de faire un point sur ce qu'est une démarche ACV et les différentes étapes de sa mise en œuvre dans le cadre d'une opération bas-carbone.

PUBLIC

Directeur MO et développement. Responsable de programmes. Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études. Développeur foncier. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › décrire la démarche ACV en construction
- › repérer le cadre réglementaire
- › identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Clément BRION, Formateur expert en construction durable.

DATES CLASSE VIRTUELLE

19 juin 2025
3 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Fondamentaux**
 - › qu'est-ce que l'ACV ?
 - › les textes réglementaires
 - › les modules du cycle de vie
- **Les données environnementales**
 - › la base INIES ; FDES ; PEP ; configurateur ; DED...
 - › la réalisation d'une fiche FDES/PEP ; source DED
 - › les vérifications
- **Quelle méthode de calcul RE2020 ?**
 - › quels indicateurs ?
 - › l'ACV dynamique : caractéristiques
 - › les conventions
 - › les fluides frigo ; PV ; cas particuliers livré blanc ; mutualisation...
- **Comment faire réaliser une étude ACV ?**
 - › qui en conception et en réalisation ?
 - › la méthodologie
 - › la complétude
 - › la qualification
 - › les logiciels disponibles
- **Étude de cas sur un immeuble collectif.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0301

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

RE2020 ET SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES : RÉUSSIR LA LIVRAISON DE L'OUVRAGE

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur.

Cette formation vous permettra d'identifier les différents systèmes énergétiques classiques et innovants applicables au résidentiel et d'en maîtriser les grands principes de fonctionnement au regard de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement. Responsable de programmes. Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études Développeur foncier. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › identifier les différents systèmes énergétiques classiques et innovants
- › repérer les grands principes de fonctionnement au regard de la RE2020.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Patrick FONTINHA, Formateur expert en construction durable.

DATES CLASSE VIRTUELLE

22 mai 2025
11 septembre 2025
11 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les systèmes énergétiques classiques et innovants en maison**
 - › avantages et inconvénients des principaux systèmes
 - › leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)
- **Les systèmes énergétiques classiques et innovants en immeuble collectif**
 - › avantages et inconvénients des principaux systèmes
 - › leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)
- **Assurer le fonctionnement optimal des installations techniques**
 - › en phase programmation
 - › en phase conception
 - › en phase chantier
 - › en maintenance
- **Illustration sur un cas pratique en résidentiel.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

RE 2020 ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS – FOCUS CONSTRUCTION BOIS

C0302

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. Elle promeut les matériaux biosourcés, dont le bois, pour leur capacité de stockage du carbone.

Cette formation va vous permettre de faire le point sur les différents systèmes constructifs et la RE2020, de maîtriser les principales caractéristiques des constructions "bois" et d'identifier les principales étapes pour mener une opération de construction biosourcée.

PUBLIC

Directeur MO et développement. Responsable de programmes. Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études. Développeur foncier. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › identifier les différents systèmes constructifs
- › repérer les principales caractéristiques des constructions "bois"
- › décrire les principales étapes pour mener une opération de construction biosourcée.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Thomas BAUDOT, Chargé de mission structuration filière bois et prescripteur bois.

DATES CLASSE VIRTUELLE

5 juin matin et 10 juin matin 2025
2 décembre matin et 9 décembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les différents systèmes constructifs en résidentiel collectif**
 - › avantages et inconvénients des principaux systèmes
 - › leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)
 - › synthèse comparative
- **Les constructions bois**
 - › en murs
 - › en toiture
 - › en planchers intermédiaires
 - › en parements extérieurs
- **Le contexte normatif des constructions bois (ossatures et CLT)**
 - › structurel
 - › incendie
 - › acoustique
 - › environnemental
- **Bois et biosourcé en France**
 - › les différentes essences de bois selon les usages
 - › les ressources actuelles et prévisionnelles
- **Réussir une opération de construction biosourcée**
 - › en phase programmation
 - › en phase conception
 - › en phase chantier
 - › en maintenance
- **Illustration sur un cas pratique en résidentiel.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

COMMENT INTÉGRER LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS DANS VOS PROJETS DE BÂTIMENTS BAS-CARBONE ?

ENJEUX

À l'heure où les changements climatiques s'accroissent, utiliser des matériaux et produits à faible impact environnemental devient une priorité pour tous. La nouvelle réglementation énergétique et environnementale (la RE 2020) marque une véritable révolution avec l'évaluation carbone des projets de construction en fixant des exigences sur les émissions de gaz à effet de serre.

Plus qu'un objectif environnemental et qu'une baisse des consommations énergétiques, c'est une invitation à une utilisation plus importante de matériaux et produits biosourcés.

PUBLIC

Responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine. Monteur et chargé d'opérations.

OBJECTIFS

- › identifier les principaux critères de choix des matériaux et produits biosourcés
- › repérer leur impact environnemental
- › rechercher l'information
- › avoir un regard critique sur les bases de données des matériaux et produits.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés techniques et de cas pratiques. Présentation de nombreux exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Jean-Pierre MOYA, Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme ou Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

24 mars 2025

7 juillet 2025

17 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Quels sont les matériaux et les produits biosourcés ?**
 - › définition (normes, textes législatifs...)
 - › enjeux écologiques (impacts environnementaux, consommation des ressources...)
 - › enjeux sanitaires (émission de polluants...)
- **Comment connaître l'impact sur l'environnement des matériaux et produits de construction ?**
 - › l'ACV ou l'analyse de leur cycle de vie, de l'extraction des matières premières à leur fin de vie
 - › les informations multicritères des FDES (fiches de déclaration environnementale et sanitaire) ou les résultats de l'ACV
 - › les indicateurs environnementaux (bilan des flux entrants et sortants des matières premières et des ressources énergétiques)
- **Quelles données utiles pour le bâtiment bas-carbone ?**
 - › qualité de l'air intérieur
 - › les données environnementales
 - › la performance environnementale
- **Comment choisir le bon matériau ou l'approche multicritères ?**
 - › les critères environnementaux
 - › les critères hygrothermiques
 - › les autres critères (tenue au feu, tenue mécanique, acoustique...)
 - › les critères économiques (temps de retour de l'investissement F&P et temps de retour de l'énergie grise).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

DÉFINIR LES COÛTS DE CONSTRUCTION : MÉTHODES ET OUTILS

ENJEUX

Pour une maîtrise financière des opérations.

L'évolution des techniques et de la réglementation complexifie toute opération de construction. La maîtrise d'ouvrage doit cependant appréhender au plus juste, dès l'intention d'initier un projet de construction, les enjeux financiers de ses opérations, en coûts travaux principalement, mais au-delà dans la définition de l'enveloppe financière prévisionnelle.

De la pertinence de cette définition dépendra la réussite des projets.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations. Ingénieur et technicien.

OBJECTIFS

- › distinguer l'évaluation en études préalables à la décision (EPAD) et l'estimation en conception en EPAD
- › identifier les opportunités et faisabilités diverses pour la décision finale
- › définir l'enveloppe financière la plus réaliste
- › confirmer l'enveloppe définie par les EPAD
- › concevoir un calendrier budgétaire pertinent d'opération.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés complétés de cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

22 et 23 mai 2025

20 et 21 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel des étapes-clefs du déroulement d'une opération de construction ou de réhabilitation**
 - › les missions de maîtrise d'œuvre dans la loi MOP
 - › les évolutions de la loi ELAN et ses conséquences sur la loi MOP
 - › le programme et les études préliminaires
 - › le choix d'un maître d'œuvre, les plannings et les étapes-clefs
- **Les surfaces et les unités**
 - › les surfaces réglementaires et conventionnelles
 - › le concept d'unité
 - › la théorie sur les prix
 - › présentation générale des méthodes d'estimation des projets de type "projets standardisés"
- **De l'économie de la construction au chiffrage rapide**
 - › les méthodologies ; la définition de l'enveloppe financière d'une opération ; l'estimation de l'enveloppe travaux
 - › le suivi de l'économie du projet au sein de la maîtrise d'ouvrage
 - › comment établir le chiffrage à partir de certains ratios ?
 - › le lean et le BIM
 - › la définition du lean
 - › le BIM sur le chiffrage d'une opération
- **La variation des prix**
 - › la révision, l'actualisation
 - › la variation conjoncturelle
 - › comment les entreprises effectuent-elles leur chiffrage?
- **Les marchés de conception-réalisation et les contrats de partenariats**
 - › les obligations réglementaires
 - › les avantages et inconvénients
- **L'approche du coût global**
 - › le coût d'entretien/maintenance
 - › la durée de vie des matériaux et des ensembles
- **Quelle méthodologie pour la prévisibilité des coûts ?**
- **Les risques et les aléas économiques d'un projet**
 - › améliorer la prévisibilité des coûts
 - › suivi économique d'un projet
- **Les impacts économiques et stratégiques de la RE2020.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0322

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

CADRE ET CONTEXTE JURIDIQUE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

En février 2020 est adoptée la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Cette loi entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Parmi les mesures de cette loi : l'actuel "diagnostic déchet" réglementaire qui évolue vers un diagnostic "Produits - Équipements - Matériaux - Déchets" (PEMD) pour les réhabilitations significatives et les démolitions de bâtiments ou la mise en place d'une nouvelle filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS

- › connaître et appréhender le cadre juridique lié à l'économie circulaire en France
- › comprendre le contexte et les objectifs du diagnostic Produits-Équipements-Matériaux-Déchets (PEMD)
- › pouvoir prescrire un diagnostic PEMD
- › savoir consulter et exploiter un diagnostic PEMD.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Caroline LECOINTE, Consultante spécialisée en Économie Circulaire et réemploi ou Fred ANDRE, Directeur de projets réhabilitation d'organisme de logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

18 mars 2025
1^{er} juillet 2025
27 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- Quel est le cadre juridique de l'économie circulaire en France ?
 - › loi AGEC
 - › RE2020
 - › REP bâtiment
- Dans quel contexte réglementaire s'inscrit le diagnostic PEMD ?
 - › que dit la loi ?
 - › quelles sont les opérations concernées ?
 - › quelles sont les obligations du diagnostic ?
- Quels sont les objectifs du diagnostic PEMD ?
 - › les objectifs au regard de la loi
 - › les objectifs pour le bailleur
- Comment prescrire un diagnostic PEMD ?
 - › les points de vigilance en tant que maîtrise d'ouvrage
 - › les exigences du diagnostic
 - › l'importance de la digitalisation
- Comment consulter et exploiter un diagnostic PEMD ?
- Études de cas
- Retour d'expérience de bailleurs sociaux / témoignages.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

QUELLES DÉMARCHES PRATIQUES ET QUELS OUTILS POUR DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON PARC DE LOGEMENTS ?

ENJEUX

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. Pour des opérations de construction/réhabilitation, il s'agit de concevoir des logements à partir de produits et matériaux sains, éco-conçus, et démontables facilement afin de pouvoir être remplacés/réparés. En déconstruction, il s'agit de valoriser au maximum les ressources déconstruites en identifiant les meilleures filières de valorisation (réemploi, recyclage...). Pour mener efficacement ces démarches il est important d'en appréhender le phasage, les leviers et les outils à disposition.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS

- › repérer le contexte réglementaire et les problématiques environnementales et sanitaires liées au secteur du bâtiment
- › décrire le déroulement d'une opération de construction/réhabilitation ou déconstruction circulaire
- › généraliser et adapter ces démarches à tout type d'opération
- › identifier les différents intervenants et leur rôle/responsabilités respectifs
- › faire des choix conscients de produits au regard de leurs impacts sur la santé et l'environnement
- › mesurer les impacts positifs générés.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Caroline LECOINTE, Consultante spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.

DATES CLASSE VIRTUELLE

29 avril 2025

4 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comment construire ou réhabiliter des bâtiments en économie circulaire ?**
 - › problématiques et enjeux liés au secteur du bâtiment
 - › déroulement d'une opération de construction / réhabilitation en économie circulaire
 - › les parties prenantes et leurs rôles
 - › sélection des produits sains et circulaires en collaboration avec les industriels
 - › simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
 - › les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, santé et de circularité du bâtiment)
 - › industrialisation du réemploi
 - › retours d'expérience
- **Comment déconstruire et revaloriser les ressources des bâtiments en économie circulaire ?**
 - › contexte et enjeux de la gestion des ressources usagées en déconstruction
 - › déconstruction en économie circulaire
 - › les parties prenantes et leurs rôles
 - › simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
 - › les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, déchets, eau consommée et économies réalisées)
 - › industrialisation du réemploi
 - › les enjeux du diagnostic pemd digitalisé
 - › les filières de valorisation
 - › retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr

C0326

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EXPLOITATION : MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

ENJEUX

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. En phase d'exploitation, l'enjeu est de mettre en place une démarche d'exploitation des ressources des bâtiments qui s'intègre à votre plan de maintenance. La formation propose de vous accompagner dans la compréhension de ce que recouvre une exploitation en économie circulaire et vous donne des outils très opérationnels pour sa mise en place.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage. Cadre et collaborateur des directions Patrimoine qui souhaitent intégrer une démarche d'économie circulaire en exploitation.

OBJECTIFS

- › identifier les enjeux de l'exploitation circulaire.
- › repérer les acteurs et leurs rôles
- › rédiger un cahier des charges "économie circulaire"
- › mettre en place une démarche "économie circulaire" pour la gestion des ressources des bâtiments en exploitation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Caroline LECOINTE, Consultante spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.

DATES CLASSE VIRTUELLE

6 juin 2025
31 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comment rédiger les cahiers des charges "économie circulaire" pour la maintenance / exploitation de bâtiments ?**
 - › comprendre les enjeux de l'exploitation circulaire
 - › comprendre les acteurs impliqués et leurs rôles
 - › clauses à destination des maîtrises d'œuvre
 - › clauses à destination des entreprises
 - › étude de cas
- **Comment gérer votre parc de logements en économie circulaire ?**
 - › les scénarii de ressource management en exploitation
 - › mise en place d'une démarche "économie circulaire" pour la gestion des ressources des bâtiments en exploitation
 - › simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
 - › les bénéfices "carbone" d'une telle démarche
 - › les filières de valorisation
 - › retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

MONTER UNE OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL : CONTEXTE ET FAISABILITÉ

ENJEUX

Comprendre les interactions, prendre en compte la RE2020 et les préoccupations environnementales qui impactent le contenu et la forme des opérations. La loi "ZAN" et la "seconde vie du bâtiment" replacent la production du logement dans un nouveau cadre d'assemblage du neuf et du patrimoine. Savoir anticiper les risques du montage d'opération sont des enjeux majeurs aujourd'hui pour la maîtrise d'ouvrage de l'habitat social.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études. Développeur foncier. Responsable de service technique ou des investissements ainsi que ses adjoints techniques ou administratifs. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › définir la place et le rôle de la maîtrise d'ouvrage dans le processus et repérer les enjeux des parties prenantes
- › identifier les différentes phases du montage d'opérations
- › analyser les conséquences de son intervention
- › élaborer avec méthode un programme qui permette un pilotage efficace de l'opération.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

L'animation prend appui sur le déroulement des différentes phases de montage d'une opération, des exposés illustrés de nombreux exemples pour aboutir à un exercice d'application.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Patrick JOUBERT, ou Gwennaëlle MOLINIER ou Grégoire MAILHES, Consultants-formateurs, experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

10 - 11 mars et 21 mars 2025
5 - 6 juin et 13 juin 2025
6 - 7 octobre et 17 octobre 2025
4 - 5 décembre et 11 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage depuis le Code de la Commande Publique**
 - › les obligations du maître d'ouvrage
 - › la mission de l'architecte, du maître d'œuvre
 - › la relation contractuelle avec la maîtrise d'œuvre
- **Les relations institutionnelles du MOA du logement social**
 - › la politique du logement, un enjeu national
 - › la relation avec les EPCI et les communes
- **La désignation et le pilotage des intervenants**
 - › désigner la Maîtrise d'œuvre : choix de la procédure et des critères de sélection
 - › désigner les autres intervenants (CT, SPS, OPC...)
- **La demande de logements**
 - › les caractéristiques de la demande
 - › l'approche du marché
- **La faisabilité du terrain**
 - › le contexte d'urbanisme et le droit du sol, les méthodes de constructibilité du terrain, les risques
- **Le programme de l'opération**
 - › le programme quantitatif : que contient-il ?
 - › les exigences qualitatives en regard des obligations réglementaires et environnementales de l'habitat
- **L'élaboration du budget prévisionnel et le montage financier**
 - › les composants de la charge foncière
 - › les ratios et l'optimisation des coûts de construction
 - › les frais et honoraires
 - › le montage des budgets des opérations complexes
 - › la composition du dossier de financement
 - › la prise en compte de l'exploitation à venir : notion de coût global
- **Le calendrier du montage de l'opération**
 - › les différentes phases
 - › les spécificités et les enjeux de chaque étape
 - › la durée et les dates butoir
 - › exercice : préparation d'un calendrier opérationnel
 - › les étapes-clefs pour la phase étude
 - › l'élaboration du tableau de bord correspondant au planning.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

4 - 5 et 6 juin 2025

PRIX NET : 2440 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0185

2 + 2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LE MONTAGE FINANCIER ET LES COMPOSANTES DU FINANCEMENT D'UNE OPÉRATION LOCATIVE NEUVE

ENJEUX

La maîtrise de la réglementation de la surface utile et de la méthode du loyer d'équilibre, ainsi que la connaissance des mécanismes qui concourent au financement d'une opération de construction locative constituent des éléments indispensables à la phase de montage. Cette connaissance doit permettre de maîtriser et mesurer l'impact des paramètres conduisant à l'équilibre financier des projets. Elle doit permettre également d'identifier la réponse sociale à apporter.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations. Responsable de service technique ou des investissements. Assistant technique ou administratif des unités de développement. Collaborateur des services financiers et comptables intervenant dans le domaine des opérations.

OBJECTIFS

- › utiliser les connaissances et démarches permettant d'appréhender les contraintes financières du montage des opérations
- › piloter le montage des opérations
- › utiliser tous moyens d'analyse contribuant à l'équilibre d'exploitation des projets de construction
- › identifier les clefs technico-financières permettant l'optimisation et la sécurisation des montages financiers des opérations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Simulations informatiques et études de cas sur tableur permettront de mieux apprécier la sensibilité des différents paramètres. Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Michel GARCIA ou Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES, Consultants-formateurs, experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

20 - 21 janvier et 30 - 31 janvier 2025
17 - 18 mars et 27 - 28 mars 2025
23 - 24 juin et 3 - 4 juillet 2025
17 - 18 novembre et 27 - 28 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le montage technique et financier d'une opération de logements aidés par l'État**
 - › d'agrément et de subventions PLUS et PLA-I et PLS surface utile (réglementation et études de cas)
 - › calculs et optimisation/loyers et assiette de subvention, l'approche qualitative des projets
 - › l'analyse des fiches de prix de revient d'opération et mécanisme de LASM
 - › les caractéristiques des prêts
 - › l'étude de rentabilité des opérations de logements locatifs sociaux
 - › la méthode de loyer d'équilibre
- **Les données financières structurelles d'un organisme de logement social**
 - › la structure d'exploitation : principaux ratios
 - › la marge d'autofinancement
 - › la structure financière : approche des fonds propres
 - › les grands leviers de la stratégie
- **Les principaux paramètres des études de faisabilité d'investissement**
 - › le prix de revient, les ratios de gestion
 - › l'optimisation du financement
 - › les fonds propres : dans quelles conditions ?
 - › les paramètres économiques des études de faisabilité et enjeux techniques, sociaux et financiers pour l'organisme
 - › les outils et méthodes principalement utilisés par les organismes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

17 - 18 novembre et 27 - 28 novembre 2025

PRIX NET : 3220 EUROS - 28 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr

MIXITÉ DE PRODUITS DE LOGEMENTS : MONTER UNE OPÉRATION COMPLEXE

2025

C0367

ENJEUX

À l'heure où les enjeux de développement de l'offre de logements se confrontent aux contraintes opérationnelles des bailleurs, les projets se redéfinissent pour adapter les produits aux attentes des collectivités et faciliter leur mise en production. Comment mettre en œuvre ces opérations ciblant des marchés et des enjeux financiers et juridiques différents ? Quels sont les points de vigilance et les opportunités potentielles ?

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études. Développeur foncier. Responsable de service technique ou des investissements ainsi que ses adjoints techniques ou administratifs. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › maîtriser les enjeux juridiques et financiers du montage d'opérations en mixité de produits logements
- › identifier les outils urbanistiques et opérationnels adaptés à ce type d'opération
- › apprécier la conduite de projet à multiples facteurs et cibles.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation s'appuie sur des exposés de l'animateur, l'étude de cas et des exercices pratiques tirés de l'expérience de l'animateur et des participants et dans une approche interactive.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER, Consultante-formatrice spécialiste en urbanisme.

DATES CLASSE VIRTUELLE

24 et 25 mars 2025
22 et 23 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Adapter une offre de logements au contexte économique et politique**
 - › produire du logement pour répondre aux enjeux politiques et économiques locaux (contingents SRU, objectifs pluriannuels, développement territoriaux)
 - › quels obstacles à la politique du logement et quel rôle du bailleur dans le développement des territoires ?
 - › comment mener la concertation avec les élus/les partenaires (EPF, OFS) / les gestionnaires futurs ?
- **Déterminer une offre de logements adéquate et définir le programme**
 - › interpréter les règles d'urbanisme (PLUi, OAP, règlement) pour évaluer la capacité du terrain et ses opportunités
 - › cibler les objectifs techniques et environnementaux (RE2020, Labels) des produits logements envisageables (locatif social, accession sociale BRS, intermédiaire)
 - › choisir les intervenants adaptés : quand les désigner et pour quelles missions ?
 - › définir le budget prévisionnel et apprécier sa fiabilité : globalisée ou par produits ?
- **Quel dispositif de montage choisir ?**
 - › faire coïncider les enjeux de la commande publique avec la temporalité du projet : conception réalisation, co-maîtrise d'ouvrage, VEFA ?
 - › des autorisations d'urbanisme aux dispositifs de divisions foncières : adopter la bonne stratégie de développement foncier
 - › du montage à la gestion future : appréhender l'exploitation future des différents produits
- **Conduite de projet : définir les étapes essentielles et les points de vigilance**
 - › séance de cas pratique sur le management de projet d'une opération multiproduits logement : quels points de vigilance avoir, quelle temporalité adopter ?
 - › définir une feuille de route pour sécuriser le montage jusqu'à l'appel d'offres travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0187

2 + 2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

L'ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE DE LA M.O. : LES FONDAMENTAUX DU MÉTIER

ENJEUX

La mission d'assistance opérationnelle nécessite d'avoir une vision claire de l'ensemble de l'activité de maîtrise d'ouvrage, une maîtrise des multiples missions et responsabilités correspondantes et une connaissance du rôle des différents acteurs.

PUBLIC

Assistant des directions de la maîtrise d'ouvrage, du développement ou des chargés d'opérations. Secrétaire de service technique, montage ou commercial. Employé administratif.

OBJECTIFS

- › utiliser le vocabulaire administratif et technique
- › identifier le rôle des intervenants dans le processus
- › repérer le cadre réglementaire de l'urbanisme et de la construction et les évolutions liées aux enjeux environnementaux
- › définir les phases du montage d'une opération ainsi que les procédures associées.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation s'appuie sur des exposés de l'animateur, l'étude de plans et plannings de construction, des exercices pratiques tirés de l'expérience des participants. Accès à une documentation pédagogique à distance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Gabrielle MILLAN, Consultantes-formatrices en maîtrise d'ouvrage ou Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

17 - 18 mars et 27 - 28 mars 2025

10 - 11 juin et 19 - 20 juin 2025

17 - 18 novembre et 24 - 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Tour d'horizon du vocabulaire et les abréviations courantes de la maîtrise d'ouvrage**
 - › le vocabulaire technique, administratif et procédural du bâtiment
 - › identifier les principales abréviations et sigles
- **Les grandes phases du montage d'une opération**
 - › les acteurs publics et privés
 - › la maîtrise d'ouvrage publique
 - › spécificités du logement social
- **La place et le rôle des intervenants dans le processus du montage d'une opération**
 - › la relation avec la maîtrise d'œuvre
 - › les autres acteurs
- **Quelles sont les principales réglementations applicables ?**
 - › les textes réglementaires liés à l'urbanisme, à la construction durable et aux marchés
 - › les évolutions récentes liées à la RE2020 et aux exigences environnementales
- **Les phases du montage d'une opération, en neuf et en réhabilitation**
 - › les étapes de la programmation à la livraison : les tâches administratives attachées à ces différentes phases
 - › les études préalables et le programme
 - › les autorisations d'urbanisme
 - › la phase de maîtrise foncière
 - › les procédures d'appel d'offres et les modalités de financement
 - › du suivi des chantiers à la garantie de parfait achèvement : les étapes et documents-clefs
 - › la mise en location ou la livraison à l'acquéreur
- **Quelles interactions entre le déroulement d'une opération et les missions de l'assistant.e ?**
 - › quel rôle sur les phases de montage d'opération et les autres phases du chantier
 - › les tableaux de bord à mettre en place ?
 - › les obligations d'archivage et protocoles de classement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 3220 EUROS - 28 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

COMMENT BIEN PRÉPARER LES RENDEZ-VOUS EN COLLECTIVITÉ ?



ENJEUX

Cette formation vous donnera les clés pour mieux comprendre et connaître l'environnement et le contexte des collectivités locales, afin de faciliter la prise des rendez-vous et la planification des réunions que vos collègues mèneront en collectivité. Tous les outils offrant une approche pertinente d'un territoire et de ses acteurs y sont inclus pour favoriser une relation de qualité.

PUBLIC

Assistant ou assistante en gestion locative. Services de proximité. Gestion du patrimoine. Toute personne travaillant en lien avec les collectivités.

OBJECTIFS

- › utiliser les outils les plus adaptés pour une bonne entrée en relation avec les collectivités
- › assurer la pérennité de la relation dans le temps.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques. Étude de cas concrets. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. Mises en situation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Grégoire LEBLOND, Consultant-formateur, ancien maire et vice-président de Métropole.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 mars matin 2025
19 juin matin 2025
1^{er} octobre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **La spécificité des rendez-vous en collectivité**
 - › la relation collectivité/opérateur
 - › les prérogatives de chacun
- **Les éléments clés**
 - › le contexte réglementaire
 - › le contexte communal global
 - › les décideurs locaux
 - › l'aménageur
- **Les outils indispensables**
 - › la place et le rôle de chacun
 - › cas pratique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 490 EUROS - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CO204

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

SE FAMILIARISER AVEC LE VOCABULAIRE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

ENJEUX

Le montage d'opération en neuf ou en réhabilitation, la rénovation, la maintenance nécessitent la connaissance de beaucoup de domaines et notamment ceux qui intéressent les techniques de construction. Il est donc important de pouvoir échanger avec les concepteurs d'un projet et les exécutants comme les bureaux d'études et les entreprises. Pour cela, il faut connaître le vocabulaire que l'ensemble des acteurs de la construction utilisent pour exprimer leurs propositions.

PUBLIC

Assistant au sein de la maîtrise d'ouvrage et des services techniques au niveau de la conception, du suivi et de la réalisation des travaux. Toute personne nouvellement nommée, technicien, adjoint technique.

OBJECTIFS

- › utiliser les noms des composants de la construction
- › identifier les différents procédés et modes d'exécution sur les chantiers de bâtiment
- › se repérer dans les différents systèmes constructifs avec leurs avantages et inconvénients
- › décrire le rôle que doit jouer chaque intervenant.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation expliquera la définition et le fonctionnement des différents ouvrages et procédés depuis les fondations, le gros œuvre, jusqu'aux corps d'état secondaires ainsi que les divers labels que le conducteur d'opérations doit exiger pour s'assurer de la qualité de la construction.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Pierre FERRARIS, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 avril 2025

10 et 11 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les ouvrages de Structure**
 - › les principes généraux
 - les charges et principe de la descente des charges
 - › les terrassements
 - › les fondations et soutènements
 - la nature des sols
 - les opérations de reconnaissance
 - les ouvrages d'infrastructure
 - les critères de choix et les caractéristiques des divers types de fondations
 - fondations superficielles, fondations profondes
 - › les ouvrages en superstructures
 - les différents systèmes constructifs
 - le béton, les parpaings, le béton armé, les blocs avec isolation intégrée, les briques
 - les murs et planchers porteurs
 - coulé en place, préfabriqué, prédalle
 - chaînage, linteau
 - › les nouvelles techniques, les nouveaux matériaux
 - mur à ossature bois
 - béton et incidence carbone, le béton décarboné
 - › les maçonneries non porteuses
- **Les ouvrages de Clos Couvert**
 - › la charpente
 - tout le vocabulaire, du chien assis à la panne sablière
 - charpente traditionnelle, fermettes, charpente métallique
 - › la couverture
 - les points singuliers
 - les différentes tuiles
 - le zinc, le bac acier
 - › la toiture terrasse
 - le vocabulaire, les terrasses végétalisées
 - › les façades
 - les isolants par l'extérieur
 - les enduits extérieurs
 - les peintures, les RPE, les RSI
 - la brique
 - › les fenêtres
 - les types de fenêtres, d'ouvrants, de matériaux
 - les occultations.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LES FONDAMENTAUX D'UNE OPÉRATION EN USUFRUIT LOCATIF SOCIAL

2025

C0369

ENJEUX

L'usufruit locatif social est un dispositif méconnu et parfois confondu avec le BRS et pourtant c'est un "outil" supplémentaire au développement de son parc et permet d'optimiser des bilans financiers permettant la réalisation d'opérations incertaines. Cette formation décrypte les mécanismes de l'usufruit locatif temporaire, ses avantages, ses inconvénients et vous indique comment le décliner sur les offres de logements intermédiaires.

PUBLIC

Dirigeant. Directeur Financier et juridique, du développement de la MOA du Patrimoine. Monteur ou responsable d'opérations.

OBJECTIFS

- › se familiariser avec le contexte et le cadre légal du démembrement de propriété
- › identifier ses parties prenantes
- › décrypter le dispositif de l'ULS et ses avantages / Inconvénients
- › s'ouvrir de nouvelle opportunité de développement et de montage d'opération.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage s'appuie sur des exposés didactiques de l'animatrice et des échanges avec les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Hugues ROSES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 mars matin 2025
26 et 27 juin matin 2025
20 et 21 novembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le démembrement de propriété : définition et fonctionnement**
 - › les origines
 - › le cadre légal
- **Définition de l'usufruit locatif temporaire**
 - › social/intermédiaire et libre
- **Principe et fonctionnement de l'ULS**
 - › LLS / PLUS / PLAI et PLS
 - › LOI SRU
- **Les avantages de L'ULS**
 - › pour le bailleur
 - › pour le promoteur
 - › pour l'acquéreur
 - › pour la collectivité
- **Les mode d'intervention**
 - › VEFA
 - › existant
 - › maîtrise d'ouvrage
- **Le démembrement amont ou aval**
- **Les contrat liés au démembrement**
 - › la cession
 - › la convention de démembrement
 - › l'acte
- **La fin d'usufruit**
 - › la loi ENL baux et relogement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1250 EUROS - 10,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0327

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LES FONDAMENTAUX POUR COMPRENDRE LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

ENJEUX

Les organismes de foncier solidaire (OFS) créés par la loi ALUR de 2014 ont pour objet d'acquérir et de gérer des terrains, bâtis ou non, en vue de réaliser des logements et des équipements collectifs, destinés à la location ou à l'accession à la propriété, à usage d'habitation principale.

Les dispositions réglementaires relatives à l'application de ce dispositif ont été précisées par différents textes ces dernières années et notamment les conditions du partenariat des organismes Hlm avec les OFS en vue de réaliser des opérations en Bail Réel Solidaire (BRS), ou d'agrément direct en tant que tel.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation souhaitant s'acculturer à ce sujet.

OBJECTIFS

- › se repérer dans le cadre réglementaire général des organismes de foncier solidaire
- › identifier les opérations visées par les opérations en BRS
- › définir les droits et obligations des parties
- › identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON ou Simon GOUDIARD ou Jean-François HELIE ou Nathalie DUTHEIL, Consultants-formateurs dans l'immobilier et le logement social.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

28 mars 2025
20 juin 2025
5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › les origines du modèle
 - › les grands principes d'action des OFS et du BRS
- **Le cadre légal et réglementaire des organismes de foncier solidaire et du bail réel solidaire**
 - › les fondamentaux
- **Le développement du modèle**
 - › le panorama des initiatives menées en France
 - › les différents terrains d'application : accession en secteur tendu, immeubles anciens dégradés et/ou de territoire détendu, vente Hlm...
- **Le modèle économique d'une opération en BRS dans le neuf**
 - › principaux éléments à retenir
- **Le positionnement du BRS dans les marchés locaux du logement**
 - › le positionnement marché
 - › la perception du produit BRS par les ménages
- **Les principes du modèle économique de l'OFS**
 - › l'interdépendance du montage en BRS et du modèle économique de l'OFS
 - › les grands enjeux du modèle économique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

5 décembre 2025

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr

LE CADRE JURIDIQUE ET FISCAL DU MODÈLE OFS/BRS

ENJEUX

Les opérations réalisées en Bail réel solidaire connaissent un essor important. Cependant, ce type de montage est encadré par des textes précis qu'il faut connaître, d'autant plus dans un contexte législatif changeant. Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage et du pilotage des opérations en BRS.

OBJECTIFS

- › se repérer dans le cadre juridique des offices fonciers solidaires
- › décrypter les opérations visées par les opérations en BRS
- › appliquer les droits et obligations des parties
- › identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Hélène MAROT, Consultante et formatrice spécialisée droit de l'immobilier et droit de la construction, Xavier LIEVRE, Notaire associé et Pascale LOISEAUX, Fiscaliste.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
3 et 4 juillet 2025
20 et 21 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel sur les fondamentaux du modèle OFS/BRS**
 - › les textes de référence
 - › les influences du modèle anglo-saxon
 - › les grands principes d'action des OFS et du BRS
- **Le cadre juridique des OFS**
 - › qui peut se faire agréer OFS ? Pour quelles activités ?
 - › les conditions de création des OFS
 - › le dossier d'agrément
 - › les obligations de l'OFS
 - › la modification des statuts de l'OFS
 - › la disparition de l'OFS
 - › les aides dont disposent les OFS dans le cadre de leur activité
 - › le contrôle de l'OFS et les sanctions
- **Le cadre juridique du BRS**
 - › les textes de référence
 - › les opérations visées par le BRS
 - › les bénéficiaires du BRS
 - › BRS accession et BRS location et les plafonds
 - › le BRS et l'articulation avec la copropriété
 - › les droits et les obligations des parties
 - › la transmission des droits réels : cas et conditions
 - › le droit de préemption de l'OFS
 - › BRS et quotas SRU
 - › la fin du bail
- **La fiscalité des opérations en BRS**
 - › le taux de TVA réduit
 - › la remise en cause du taux de TVA réduit
 - › l'abattement de TFPB
 - › la taxe sur la publicité foncière
- **Atelier pratique : BRS et cadre juridique**
- **Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur**
- **Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0331

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LE MONTAGE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER D'UNE OPÉRATION EN BRS

ENJEUX

Le montage économique est au cœur du montage d'une opération en BRS, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à sa clôture. Il convient d'en maîtriser les méthodes et le vocabulaire. À partir d'exemples, d'études de cas et de simulations, cette formation permet de bien définir chaque poste de dépenses et de recettes et de focaliser sur les nécessaires points de vigilance.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage et du pilotage des opérations en BRS. Tout collaborateur des services financiers intervenant dans le domaine des opérations en BRS.

OBJECTIFS

- › analyser les indicateurs clés du modèle économique d'une opération en BRS
- › identifier les contraintes financières du montage des opérations en BRS
- › élaborer le modèle économique de l'opération, incluant le calcul de la redevance et la définition des publics cibles.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation C0327 ou en maîtriser le contenu.

ANIMATION

Frédéric RAGUENEAU ou Géraldine CHALENCON, Consultants spécialisés en montage d'opérations en BRS.

DATES CLASSE VIRTUELLE

8 avril 2025

26 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- Introduction
 - › rappel des grands principes du modèle OFS/BRS
- Les principes du modèle économique du BRS
 - › le positionnement marché des opérations en BRS
 - › benchmark de projets engagés à ce jour
- Les étapes et modalités d'un montage en BRS
 - › les différents acteurs
 - › les étapes de l'opération
- Développements et exercice d'application
 - › simulation d'opérations en BRS
 - › publics cibles
 - › effets dans le long terme.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LOGEMENT INTERMÉDIAIRE : PROBLÉMATIQUES ET OPPORTUNITÉS

ENJEUX

Le logement locatif intermédiaire (LLI) a été créé en 2014, afin de répondre à une demande non satisfaite : offrir des logements locatifs abordables à une frange de la population aux revenus dépassant les plafonds de ressources du logement social, mais ne pouvant accéder à l'accession. Ce stage vous permettra de situer le LLI par rapport aux logements sociaux et au locatif libre et d'appréhender l'approche marketing et économique ainsi que la pertinence des investissements LLI pour vos structures.

PUBLIC

Responsable de la maîtrise d'ouvrage. Responsable de la gestion locative. Responsable financier. Cadre dirigeant d'organisme. Urbaniste. Aménageur. Services Logements et Urbanisme des collectivités locales.

OBJECTIFS

- › évaluer un investissement LI grâce à des outils d'appréciation pertinents
- › optimiser les montages en LI afin de valoriser les offres et d'avoir des rentabilités satisfaisantes
- › définir la stratégie et la pertinence pour investir sur ce créneau, en ayant une approche concurrentielle.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques. Retours d'expérience et échanges avec les participants. Une large place sera laissée aux interactions dans le groupe.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice dans l'immobilier et le logement social, Fabrice GRANDCLERC, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage sociale.

DATES CLASSE VIRTUELLE

7 et 8 avril 2025
29 et 30 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel des dispositifs antérieurs et du cadre réglementaire du logement intermédiaire**
- **De l'immeuble à loyer moyen au prêt locatif intermédiaire, le logement intermédiaire a toujours accompagné le logement social**
 - › le cadre réglementaire du logement intermédiaire (ordonnance du 20/02/2014 et décret du 5/12/2016)
 - › les souplesses de gestion apportées par la loi
- **Quelle approche marketing du logement intermédiaire ?**
 - › les localisations possibles au vu de la réglementation
 - › quelles méthodologies d'analyse marketing ?
 - › l'approche concurrentielle : selon quelle démarche ?
- **L'évaluation et la modélisation financière**
 - › rappel de la fiscalité des plafonds de loyers et de la réglementation des reventes
 - › les spécificités réglementaires applicables aux ESH ?
 - › présentation de quelques modèles de matrices financières
 - › comment optimiser les rentabilités et les prix d'acquisition par les reventes ?
 - › quelles limites aux reventes ?
- **Les différentes structures intéressées par le logement intermédiaire**
 - › les filiales dédiées
 - › les fonds d'investissements LI
 - › les évolutions à l'étude.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0190

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LOGEMENTS JEUNES ET RÉSIDENCES ÉTUDIANTES : DÉFINIR SA STRATÉGIE ET PILOTER SES PROJETS

ENJEUX

Savoir décliner les stratégies à un secteur spécifique.

La formation combine une approche sociologique, la connaissance de l'action publique, le positionnement stratégique et enfin la déclinaison juridico-financière de l'ingénierie des opérations.

PUBLIC

Tous les collaborateurs issus des directions de la stratégie, patrimoniales, du développement et particulièrement ceux qui souhaitent faire du logement des jeunes un vecteur durable de leur développement.

OBJECTIFS

- › discerner à la fois les réalités différenciées et les besoins globaux qui caractérisent la problématique du logement des jeunes
- › identifier les spécificités du montage des opérations de logements jeunes (dissociation maîtrise d'ouvrage/gestion, soutien public fort...)
- › resituer le logement jeunes dans une stratégie de diversification bien comprise et d'optimisation des fonds propres.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation est illustrée par de nombreux exemples pratiques, notamment tirés de l'expérience du formateur pour ce type d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur expert en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

4 juin 2025

3 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- Introduction : pourquoi parler de "logements jeunes" ?
- Logements "jeunes" : quelles catégories ? quels besoins ?
 - › les contours d'une population diversifiée
 - › quelles situations spécifiques ? quels besoins ?
 - les principales données socio-démographiques
 - les profils de revenus et modes de vie
 - pour quels besoins d'hébergement ?
- Quelles solutions locatives à l'heure de la loi ELAN ?
Quelles priorités publiques ?
 - l'hébergement dans le parc locatif classique (banalisé)
 - le parc locatif privé (location, sous-location, colocation)
 - le parc locatif social (quelques exemples)
 - l'hébergement dédié standard : la résidence-services
 - la typologie et la configuration des logements
 - quelle typologie des services intégrés ?
 - logement pour jeunes et techniques innovantes du bâtiment
 - › les politiques publiques en faveur du logement des jeunes
 - l'adaptation du cadre réglementaire aux spécificités du logement des jeunes
 - quelles sont les aides personnelles ?
 - un soutien public exceptionnel mais inégal
- Le développement d'une offre dédiée aux jeunes : acteurs, stratégies, ingénierie
 - › les acteurs spécialisés (acteurs Hlm, acteurs privés...)
 - › les positionnements stratégiques
 - quels territoires ? : matrice d'attractivité territoriale
 - faut-il créer une filiale ?
 - quel degré de spécialisation ?
 - › l'ingénierie des opérations
 - le modèle prédominant : dissociation maîtrise d'ouvrage/gestion, choix du partenaire gestionnaire...
 - le modèle intégré : avantages et limites
 - le financement du logement pour jeunes (comparaison montage et financement logement jeunes / logement social standard).

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

RÉSIDENCES AUTONOMIE, EHPA, EHPAD, RÉSIDENCES SERVICES SENIORS, HABITAT INCLUSIF : PILOTER UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

ENJEUX

Pour faire face au vieillissement de la population, les organismes, en lien avec les collectivités locales, sont amenés à promouvoir la création d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dans un cadre juridique qui vient d'être profondément remanié. Ce type de projet renvoie à des enjeux techniques, financiers et juridiques très spécifiques. Cette formation permet de repérer les principes de montage des résidences autonomie, des EHPAD, des résidences services seniors, de l'habitat inclusif dédié à des personnes âgées.

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage ou de la clientèle. Monteur ou chargé d'opérations.

OBJECTIFS

- › distinguer les acteurs et leur rôle dans le projet
- › identifier la réglementation spécifique
- › établir la structure du budget des établissements pour personnes âgées
- › identifier les financeurs et financements correspondants et construire un programme pluriannuel d'investissement
- › définir les bases d'une convention de gestion.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Étude de cas, référence aux textes législatifs. Des documents-types (règlement intérieur, budget, convention) seront proposés pour aider les participants à définir concrètement les différentes étapes du projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION


Chantal QUERAUD ou Céline LOVAN, Formatrices-consultantes spécialisées en montages d'opérations dans l'immobilier social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
20 et 21 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning  (détail p. 34)

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les enjeux du vieillissement sur la demande de logements dédiés aux seniors**
- **Le cadre législatif et réglementaire régissant les EHPA/EHPAD, RSS, Habitat inclusif**
- **Les enjeux pratiques et les obligations liées à la loi du 28 décembre 2015**
 - › quels objectifs sont visés par la loi ?
 - › la réforme des logements-foyers en "résidence autonomie"
 - › les obligations du bailleur et du gestionnaire
 - › les nouveaux partenaires pour la réalisation et le financement des établissements
 - › les nouvelles dispositions pour le fonctionnement des EHPAD
- **EHPA ou EHPAD ?**
 - › un cadre réglementaire spécifique
 - › de la création à l'exploitation, quels principes ?
 - › qui sont les acteurs ?
 - › comment organiser les rôles de chacun dès le lancement du projet ?
 - › l'analyse du contexte : concurrence, opportunités, besoins et territoire
- **Le montage du projet**
 - › les autorisations et les décisionnaires
 - › la conception de l'établissement
 - › quelles obligations en matière de sécurité des résidents et de réglementation incendie ?
 - › quel conventionnement avec les pouvoirs publics ?
- **Le budget de fonctionnement**
 - › les principes des tarifications
 - › la charge immobilière
 - › la convention de gestion
 - › la relation propriétaires-gestionnaires
 - › les droits et obligations réciproques
- **L'investissement**
 - › les prêts bancaires
 - › les autres sources de financement (IRC, CNAV, CNSA, Fondations...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0192

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

RÉSIDENCES SOCIALES, PENSIONS DE FAMILLES : MONTER UN PROJET DE A À Z

ENJEUX

Maîtriser ces différents produits.

La politique pour le logement des personnes défavorisées a conduit à définir une filière de logements adaptés, avec ses spécificités tant au niveau du montage opérationnel que de la gestion locative et sociale.

Pour répondre aux besoins qui s'expriment localement, les associations et les bailleurs sociaux doivent donc être en capacité de travailler sur les conditions de réussite des projets.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations. Responsable en charge de l'investissement et du développement de projets. Associations et organismes gestionnaires. Services de l'État. Autres partenaires institutionnels (collectivités, EPCI...).

OBJECTIFS

- › repérer les différents produits et les spécificités des résidences sociales, maisons-relais et résidences hôtelières
- › expliquer l'intérêt pour les bailleurs sociaux de développer ces produits aux côtés de l'offre d'habitat "traditionnelle"
- › identifier les conditions de réussite des projets.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'éléments de cadrage et d'apports conceptuels avec des analyses de cas et des échanges d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Benoît NARCY, Architecte et responsable de programmes au sein d'une direction de la maîtrise d'ouvrage et Pierre GUILLARD, Consultant expert en montages d'opérations en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 mai 2025

17 et 18 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Le contexte, les besoins, les acteurs**
 - › les politiques du logement en direction des personnes défavorisées : les fondements et les évolutions récentes, les besoins
 - › panorama des résidences sociales, pensions de familles et résidences accueil
 - › mise en perspective avec le secteur social et médico-social de l'hébergement
 - › état des lieux et des enjeux d'intervention des acteurs impliqués, bailleurs et gestionnaires
- **Les acteurs en présence et leurs relations contractuelles**
 - › la relation bailleur/gestionnaire : des spécificités liées aux financements, agréments, conventions
 - › la relation gestionnaire/résidents, spécificités au niveau de la gestion locative : titre d'occupation et redevance, modalités d'admission, accompagnement social
- **Les différentes phases du montage d'opération**
 - › le contexte du projet
 - › quel produit pour quel public : la définition des besoins ?
 - › les grands axes du programme
 - › du projet social au projet immobilier
- **Les points-clefs de la relation bailleur/gestionnaire**
 - › le loyer d'équilibre et le montage du budget de gestion locative
 - › entretien, maintenance, grosses réparations : quelle répartition des travaux ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr

PRODUIRE ET GÉRER DES LOCAUX COMMERCIAUX

ENJEUX

Quel avenir pour les locaux commerciaux (création, requalification, nouvel usage...) ? Quel rôle pour les bailleurs dans la réussite ou la requalification de ces implantations commerciales ?

Les bailleurs sociaux sont souvent démunis dans la bonne gestion ou le bon usage de locaux commerciaux. Quelles activités ? Combien ? Comment ? Avec quel fonctionnement et accompagnement ?

Nous proposons de répondre à un grand nombre de questions sur ces problématiques récurrentes et souvent traitées à la marge alors que leur impact est fondamental sur la vie d'un quartier.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé de prospection et de développement, responsable de projets urbains, aménageur. Toute personne chargée de piloter des projets des locaux commerciaux.

OBJECTIFS

- › dimensionner correctement les besoins commerciaux
- › évaluer la pertinence et la viabilité de l'offre commerciale
- › identifier les activités potentielles et les besoins spécifiques qui y sont associés
- › accompagner les activités à installer ou déjà installées.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports sous forme de courts exposés théoriques ou pratiques, alimentés d'exemples concrets réels, en quartier d'habitat social, rencontrés lors des différentes missions ou ayant fait l'objet de recherches spécifiques pour illustrer le propos.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Expert en développement local.

DATES CLASSE VIRTUELLE

29 et 30 avril 2025

15 et 16 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les grandes situations connues, la fin d'une époque et d'un système de proximité, l'émergence de nouveaux besoins**
 - › les grandes évolutions de ces 20 dernières années
 - › la situation des locaux commerciaux dans les opérations de logements sociaux
- **L'avenir de ces locaux commerciaux dans les quartiers d'habitat social d'habitat mixte**
 - › la dimension économique et sociale
 - › l'opportunité de création, de requalification, de développement d'un pôle commercial et/ou de rez-de-chaussées commerciales :
 - la réalisation d'un état des lieux, d'une évaluation concurrentielle, d'un diagnostic d'opportunités
 - l'identification des activités porteuses et leurs conditions de réussite
 - la prise en compte des besoins spécifiques
 - le recensement des effets leviers, des risques et les situations à éviter
 - l'identification des synergies entre équipements publics et activités privées
 - l'évaluation des différents modes de commercialisation
 - les "plans B", les boutiques éphémères, boutiques à l'essai...
 - les nouveaux modèles économiques, les opportunités et le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire
- **Les conditions de réussite d'une opération à venir**
 - › le rôle et les marges de manœuvre du bailleur/propriétaire
 - › les droits et devoirs du responsable de l'activité
 - › quels autres moyens mettre en place, quels partenariats engager ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0193

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

MAÎTRISER LE FONCIER : RECHERCHE, NÉGOCIATION ET ACQUISITION

ENJEUX

Dans un marché foncier souvent malthusien et très concurrentiel, la maîtrise de fonciers compatibles avec sa production est un enjeu majeur et constitue un élément déterminant dans la qualité finale de l'ouvrage qu'on y édifie. Améliorer ses méthodes de prospection, affiner ses études de faisabilité, apprendre à mieux négocier s'avèrent alors un axe majeur d'amélioration de ses performances.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations. Personnel des services foncier, investissement ou développement. Chargé de prospection foncière.

OBJECTIFS

- › identifier les spécificités des marchés fonciers
- › organiser et améliorer une recherche foncière active
- › négocier avec des propriétaires privés
- › déterminer la charge foncière admissible
- › utiliser la sécurisation juridique des acquisitions et la fiscalité applicable.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés illustrés par des exemples pratiques et des exercices, notamment une étude de faisabilité. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégalement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 et 17 juin 2025
8 et 9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les caractéristiques et spécificités du marché foncier**
 - › un marché extrêmement concurrentiel
 - › un marché partiellement contrôlé par les pouvoirs publics
- **Les méthodes de recherche foncière**
 - › le ratissage ; relationnel et communication ; l'état de veille ; le cas spécifique des propriétaires institutionnels ; l'utilisation d'une base de données active ; les partenariats avec les promoteurs ; la mise en constructibilité ; le droit de préemption ; le portage foncier
 - › les outils digitaux
- **La détermination du prix admissible**
 - › l'étude de la constructibilité ; interprétation des règles du SCOT et du PLU ; réforme des autorisations d'urbanisme ; calcul de la surface plancher ; les risques : servitudes, mitoyenneté ; la fiscalité de l'urbanisme
 - › l'évaluation de la valeur des terrains ; estimation de la valeur vénale : méthode du compte à rebours, méthode de la charge foncière
- **Les aspects commerciaux de la négociation**
 - › négocier, c'est d'abord communiquer
 - › apprendre à communiquer autrement
- **Améliorer ses pratiques de négociation**
 - › la confiance ; découvrir les motivations conscientes et inconscientes ; les termes de l'offre et les modalités ; définir son avantage concurrentiel spécifique ; dissuader les objections
 - › conclure et garder le contact
- **La sécurisation juridique des accords**
 - › les types de contrats
 - › les différentes garanties apportées au vendeur : dédit, indemnité d'immobilisation, clause pénale, etc. ; les clauses suspensives ; les modalités du prix et du paiement
- **La fiscalité de la vente des terrains à bâtir**
 - › taxes communale et nationale sur les terrains nus rendus constructibles
 - › les plus-values immobilières.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LE BIM POUR LA CONSTRUCTION ET L'AMÉLIORATION : ÉLÉMENTS CLÉS POUR SA MISE EN PLACE ET UNE PRATIQUE EFFICIENTE

ENJEUX

Cette formation présente le panorama complet des enjeux et solutions qui font du BIM un outil incontournable en phase construction.

PUBLIC

Cadre et collaborateur des directions de la maîtrise d'ouvrage qui souhaitent intégrer les éléments-clés d'une opération conçue en BIM.

OBJECTIFS

- › se repérer dans les concepts de base au BIM
- › identifier les principaux outils utiles au BIM
- › identifier les processus BIM
- › analyser le nouvel environnement contractuel induit par le BIM.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques, présentation d'exemples et d'études de cas avec des ateliers de mise en perspective.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Philippe COTTARD, Ancien directeur technique et expert en stratégie patrimoniale, production immobilière et BIM en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 juin 2025
2 et 3 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Comprendre le BIM**
 - › la conception en mode objet, présentation d'une maquette numérique, les différentes dimensions du modèle BIM
 - › les formats d'échange de données
 - › quels logiciels BIM et pour quels métiers ?
 - › comprendre et analyser une maquette numérique
 - › documents-cadres publics à connaître avant de se lancer
- **Le cahier des charges BIM**
 - › le cahier des charges, pièce maîtresse du BIM au service de la maîtrise d'ouvrage
 - › quels principes fondamentaux à exprimer pour la réussite du processus ?
 - › les livrables contractuels BIM, articulation avec les missions de la loi MOP
 - › la déclinaison des cas d'usage pour la maîtrise d'ouvrage
 - › du bon usage des IFC pour modéliser les objets
 - › quel contenu attendu des maquettes aux différents stades ?
 - › le DOE BIM, expression des exigences et processus de suivi
 - › définition de la maquette de gestion
 - › visites virtuelles et exigences de réalité virtuelle augmentée
 - › expression du contrôle qualité de la maîtrise d'ouvrage
 - › le Dossier d'Exploitation des Ouvrages BIM
 - › cadrer la convention BIM avec le cahier des charges
- **Les autres données BIM du programme**
 - › le scan to BIM ou la maquette de site
 - › la maquette programme non-contextuelle
- **L'alignement du dossier de consultation sur le processus BIM**
 - › cadre contractuel en marché loi MOP et en marché global
 - › faire évoluer l'AAPC et le règlement de consultation
 - › évaluer les risques assurantiels
 - › faire évoluer l'acte d'engagement et son cadre de DPGF
 - › mettre en cohérence le cahier des clauses administratives particulières
 - › adapter la clause d'utilisation des résultats du CCAP.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0227

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE BIM ET MAQUETTE NUMÉRIQUE

LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION TECHNIQUE : COMMENT MAÎTRISER LES DONNÉES PATRIMONIALES ET TECHNIQUES AVEC LE BIM ?

ENJEUX

Cette formation a pour objectif d'apporter aux participants les clés de réflexion et des solutions concrètes pour mieux gérer au quotidien les données techniques grâce à l'apport de la maquette numérique. Depuis l'initialisation stratégique du projet jusqu'à la mise en œuvre des solutions retenues, vous serez acteurs, pas à pas, de l'élaboration d'un plan d'action adaptable à votre propre organisation et respectueux du système d'informations existant.

PUBLIC

Directeurs et Cadres du patrimoine exploitation maintenance. Directeurs et Responsables de territoires, responsables de secteur technique.

OBJECTIFS

- › comprendre ce qu'est le BIM et connaître ses multiples cas d'usage pour un bailleur social
- › identifier les prérequis à l'implantation d'une solution BIM pour l'exploitation
- › permettre aux participants de se projeter vers la mise en œuvre d'une gestion technique et patrimoniale en BIM.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

En associant exposés pratiques, présentation d'exemples et d'études de cas, la pédagogie employée vise à accompagner chaque participant dans l'appréhension personnelle d'une stratégie de commande du BIM renforçant les bonnes pratiques de gestion patrimoniale existantes dans les différents métiers qui la composent.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Philippe COTTARD, Expert en stratégie patrimoniale, production immobilière et BIM en logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 avril 2025
23 et 24 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Présentation du BIM**
 - › les fondamentaux du BIM
 - › les aspects juridiques et contractuels
 - › les conditions du continuum BIM entre construction et gestion
 - › objectifs BIM et cas d'usages du BIM
 - › convergences numériques
- **L'initialisation stratégique / cas d'usages**
 - › les conditions d'engagement de la phase pré-opérationnelle
 - › les enjeux et les objectifs
 - › prioriser les actions
 - › l'organisation de projet
 - › la présentation de solutions
 - › définition et priorisation des processus métiers
 - › quel choix subséquent de granulométrie descriptive
 - › cadrer les niveaux de détail
 - › les mises à jour des données
- **Inventaires / scénarii**
 - › état des lieux des données
 - › cartographie des outils
 - › les ressources humaines et matérielles
 - › scénarii de reconstitution des données
 - › coûts et délais associés
 - › plan d'action opérationnel
- **Phase opérationnelle**
 - › l'achat des solutions
 - › l'écriture des procédures
 - › l'acquisition et fusion de données
 - › l'implémentation initiale
 - › les tests et recettage
 - › la mise en exploitation
 - › la phase de mise à jour des données / continuum BIM
 - › les étapes liées à la fiabilisation / contrôles qualité.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) : DÉCRYPTER LES ENJEUX ET LES INCIDENCES PRATIQUES

C0371

2025

ENJEUX

Cette formation permettra de connaître le dispositif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) et de comprendre sa déclinaison au sein des documents de planification. Au cœur de la loi "Climat et résilience", cet objectif vise à limiter la constructibilité des espaces naturels, agricoles et forestiers et fixe des règles en matière d'urbanisme réglementaire (documents d'urbanisme), sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements ou d'autres infrastructures.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les informations essentielles du dispositif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN).

OBJECTIFS

- › identifier la démarche du Zéro Artificialisation Nette et sa mise en œuvre
- › se familiariser avec les nouvelles obligations des documents d'urbanisme
- › repérer les principaux outils de suivi.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégalement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Séverine BUFFET, Avocate et Formatrice spécialisée sur les questions d'urbanisme et en droit de l'aménagement.

DATES CLASSE VIRTUELLE

4 février matin 2025
22 mai matin 2025
9 septembre matin 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les obligations nouvelles à l'égard des documents d'urbanisme**
 - › la lutte contre l'artificialisation des sols, nouvel objectif général du droit de l'urbanisme
 - › le rôle de chef de file des documents de planification régionaux
 - › intégration des objectifs ZAN au sein des SCOT
 - › intégration des objectifs ZAN au sein des PLU ou des cartes communales
- **Les notions d'artificialisation nette et de consommation d'espace**
 - › la notion de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers – 2021/2031 et la garantie d'un hectare
 - › la notion d'artificialisation nette des sols – à partir de 2031 la nomenclature de l'artificialisation des sols (décret n°2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols)
 - › les projets d'envergure nationale ou régionale
- **Le contenu des documents d'urbanisme lié aux objectifs de sobriété foncière**
 - › ZAN et documents constitutifs du SCOT
 - › ZAN et documents constitutifs du PLU
- **Le suivi de l'artificialisation**
 - › le rapport triennal (article L.2231-1 du CGCT)
 - › les observatoires locaux du foncier et de l'habitat
- **Les outils opérationnels**
 - › droit de préemption élargi
 - › sursis-à-statuier spécifique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 490 EUROS - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0196

3 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

MONTER ET PILOTER VOTRE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

ENJEUX

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres éco-quartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient.

La loi "ZAN" interpelle les opérations d'aménagement et la production du logement dans une démarche de respect des ENAF et d'exploitation des friches.

Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, administratifs et financiers ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ? Ce stage fera le point sur les impacts pratiques de la loi ELAN.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage. Responsable de service aménagement. Chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

OBJECTIFS

- › définir le cadre général et juridique d'une opération d'aménagement
- › définir les différentes étapes clés de l'opération d'aménagement
- › appréhender le rôle des acteurs intervenant dans l'opération d'aménagement
- › connaître les outils de l'action opérationnelle : action foncière, financement des équipements collectifs, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI ou Stanley GENESTE, Consultants en aménagement opérationnel.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

2 - 3 juin et 11 juin 2025

1^{er} - 2 décembre et 9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le projet d'aménagement**
 - › le métier d'aménageur et les acteurs
 - › les études préalables et le programme d'aménagement
 - › les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux
 - › les analyses urbaines et d'habitat
 - › la méthode de conception du projet
- **La zone d'aménagement concerté**
 - › le dossier de création et le dossier de réalisation
 - › le plan d'aménagement
- **Le lotissement**
 - › le régime et le dossier du lotissement
- **Les autres procédures d'urbanisme**
- **Les outils fonciers et financiers**
 - › le PUP, la taxe d'aménagement majorée
 - › la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption
- **Les procédures et autorisations connexes**
- **Les modes opératoires de l'aménagement**
 - › les opérations en régie ou régie assistée
 - › mandat loi MOP, mandat loi ALUR
 - › les opérations en concession d'aménagement
 - › régime et mise en concurrence
 - › les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots, cession foncière avec charge, aménageur constructeur...)
- **Processus d'élaboration de l'aménagement**
- **Mise en situation : travail individuel ou en groupe et élaboration du montage d'une opération d'aménagement**
 - › assimiler les enjeux
 - › apprendre à structurer et à optimiser une opération d'aménagement
 - › définir et localiser les programmes
 - › choisir la procédure d'aménagement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

1^{er} - 2 et 3 décembre 2025

PRIX NET : 2440 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

C0197

ENJEUX

Dans un contexte évolutif, il est nécessaire de recadrer la cohérence générale et de resituer le rôle et le cadre des acteurs, des outils de planification des procédures administratives et des autorisations d'urbanisme.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les règles fondamentales de l'urbanisme et de l'aménagement.

OBJECTIFS

- › repérer les principes régissant l'urbanisme
- › identifier les acteurs et les principales procédures
- › analyser concrètement les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme en intégrant les dernières dispositions législatives et jurisprudentielles
- › faire un point sur les impacts pratiques de la loi ELAN.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégalement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER, Consultante-formatrice spécialiste en urbanisme, Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, ancien maire et vice-président de Métropole.

DATES CLASSE VIRTUELLE

7 et 8 avril 2025
3 et 4 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Identifier les grandes règles en droit de l'urbanisme**
 - › les grands principes posés
 - › les éléments pratiques des dernières réglementations, impacts de la RE2020
 - › les fondamentaux de la loi SR et UH (division parcellaire, surface de plancher...)
 - › les dispositions de la loi ELAN et de la loi 3DS et leurs conséquences pratiques
 - le projet partenarial d'aménagement (PPA)
 - la grande opération d'urbanisme (GOU)
 - le bonus de constructibilité
- **Quels sont les acteurs-clefs de l'urbanisme et les partenaires ?**
 - › les collectivités territoriales : les communes, départements et régions
 - › le rôle des ABF, commission de sécurité et des sites
 - › les autres autorités intervenant dans les procédures : DDT, établissements mixtes, SEM
 - › les missions du préfet et contrôle de la légalité
- **Connaître les outils principaux de planification urbaine et d'aménagement**
 - › du SCOT au PLUI : comment décrypter ces documents pour vos projets ?
 - › comment s'en servir utilement ?
- **Se repérer dans les différentes procédures d'autorisations**
 - › la déclaration préalable : pour quels types de constructions ? selon quelle procédure ?
 - › le permis de construire : pour quelles opérations ? avec quels interlocuteurs ? quelle procédure de demande, instruction et exécution ?
 - › le certificat d'urbanisme
 - › le permis d'aménager
 - › quels sont les travaux dispensés de formalités ?
 - › le permis de démolir
 - › les règles relatives au lotissement
- **Les grands principes pratiques du contentieux**
 - › contentieux pénal et contentieux administratif
 - › les procédures : quels délais de recours ? avec quels moyens ? pour quels risques pratiques sur vos projets ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0386

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

LA LECTURE POLITIQUE DES DOCUMENTS D'URBANISME



ENJEUX

Cette formation présente les documents d'urbanisme locaux, depuis les documents-cadres jusqu'aux documents opérationnels, sous l'angle de leur sens politique. Dans leur contenu, dans leurs procédures d'élaboration, dans le contexte qui a conduit à l'édition des règles et dans le contexte survenu depuis leur approbation, il s'agit de connaître l'ensemble des éléments clés qui vous permettront de remettre ces documents dans leur contexte, pour mieux comprendre les intentions politiques des collectivités de vos territoires.

PUBLIC

Chargés de développement.
Directeurs de développement

OBJECTIFS

- › identifier les tenants et aboutissants des documents d'urbanisme locaux
- › repérer les décideurs locaux en termes d'urbanisme et d'aménagement
- › décoder vos relations avec les acteurs publics et parapublics
- › analyser les facteurs facilitant l'acceptation de vos projets.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés théoriques. Étude de cas concrets. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. Mises en situation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, ancien maire et vice-président de Métropole.

DATES CLASSE VIRTUELLE

19 et 20 mai 2025
11 et 12 septembre 2025
4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les documents d'urbanisme**
 - › l'impact des documents d'urbanisme
 - les documents-cadres et les documents opérationnels
 - leur sens
 - leur hiérarchie réglementaire et leur hiérarchie politique
 - leurs objectifs urbains et politiques
 - leur contenu
 - › la construction politique d'un document d'urbanisme
 - l'organisation et la préparation
 - les procédures d'adoption et ses acteurs
 - l'évaluation des actions
 - › la mise en œuvre des documents d'urbanisme
 - les acteurs publics et parapublics
 - la place des promoteurs
- **Lecture politique du contenu des documents d'urbanisme**
 - › du règlement à l'intention politique
 - les éléments sensibles : l'impact des dates d'élaboration/d'approbation, l'évolution ou la stabilité politique de la/des collectivités, les changements de contexte local autre que politique
 - les outils utiles à la bonne appréhension du contexte : les éléments propres aux documents, les éléments extérieurs
 - cas pratique

• Leur portée politique selon la collectivité

- › le positionnement des documents-cadres selon les collectivités
 - leur place dans la vision des décideurs locaux
 - histoire, genèse et contexte
 - leurs objectifs
 - leur contenu, leur articulation
- › les évolutions et les acteurs
 - les acteurs
 - la vie des documents d'urbanisme
 - la place des promoteurs
- › cas pratique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME ET DIVISIONS FONCIÈRES : ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES

ENJEUX

Le régime des autorisations d'urbanisme, leurs modalités d'instruction et les procédures associées évoluent au fil des textes. Il convient d'actualiser les impacts pratiques des évolutions législatives et réglementaires. De même, au vu des évolutions de la fiscalité de l'urbanisme, il faut en intégrer les montants souvent conséquents dans les montages d'opérations.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations. Assistant de la maîtrise d'ouvrage. Responsable et collaborateur des services juridiques et administratifs.

OBJECTIFS

- › repérer les évolutions du droit de l'urbanisme au regard des enjeux environnementaux
- › décrire le champ d'application des autorisations relatives au droit du sol
- › identifier les procédures en matière de demande et d'instruction et de divisions foncières
- › définir le régime des taxes et participations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage s'appuie sur des exposés didactiques de l'animatrice et des échanges avec les participants.

PRÉ-REQUIS

Montage et suivi des dossiers d'autorisation de la Maîtrise d'ouvrage.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage.

DATES

10 avril 2025
25 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Quel est le cadre juridique des autorisations d'urbanisme ?**
 - › le droit des sols et les documents d'urbanisme face à l'objectif "Zéro Artificialisation Net"
 - › les règles d'aménagement et d'utilisation des sols dans les PLU au regard de la protection du patrimoine naturel ou bâti
 - › les obligations traduites dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - › le panorama des autorisations d'urbanisme
 - › l'articulation entre les diverses autorisations et les procédures en matière de demande et d'instruction
- **Les étapes de l'instruction du permis de construire**
 - › l'organisation de l'instruction, les délais, la composition des dossiers
 - › la mise en œuvre du permis de construire : la validité et la prorogation
 - › le modificatif du permis de construire
 - › le transfert du permis de construire total ou partiel
 - › la conformité d'urbanisme et réglementaire
- **Les autres demandes d'autorisations et les demandes connexes**
- **Les autorisations environnementales**
 - › la protection de l'environnement au-delà de la règle d'urbanisme
 - › les obligations d'autorisation environnementale, les dérogations
 - › les obligations d'études type "loi sur l'eau" dans les PLU
- **La contestation des autorisations d'urbanisme**
 - › les recours des tiers, le retrait, la jurisprudence
- **Divisions foncières et aménagement : quelle autorisation ?**
 - › le permis de construire valant division
 - › le lotissement
 - › le contenu du projet architectural, paysager et environnemental
 - › la ZAC, le permis d'aménager "multi-sites"
- **À quelle contribution d'urbanisme est soumise mon opération ?**
 - › la surface de plancher et la surface taxable
 - › les modalités de calcul de la taxe d'aménagement
 - › la taxe d'aménagement majorée
 - › les autres participations d'urbanisme.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0199

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

LOTISSEMENT ET ZAC : QUEL MONTAGE TECHNIQUE ET FINANCIER CHOISIR ?

ENJEUX

L'aménagement urbain réalisé par les organismes de logement social consiste souvent en des opérations de lotissement ou des petites ZAC. Comment faire des opérations d'aménagement équilibrées et conformes aux objectifs du développement durable ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre, et comment assurer le montage du volet financier ? Comment l'optimiser ? Ce stage sera aussi l'occasion d'analyser tous les impacts pratiques de la loi ELAN.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage. Responsable de service aménagement. Chargé ou monteur d'opérations d'aménagement. Cadre des organismes publics d'aménagement, maître d'ouvrage, promoteur-aménageur privé, EPL et EPCI.

OBJECTIFS

- › repérer les impacts pratiques de la loi ELAN
- › identifier les mécanismes du montage du lotissement et de la ZAC
- › définir et calculer les postes du bilan financier d'une opération d'aménagement, les équilibres, les règles fiscales et les participations
- › préciser les voies d'optimisation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés, de documents professionnels et de débats entre les participants, avec des exemples pratiques de montages réalisés pendant la session. Des exemples et exercices de montage-types sur une opération fictive d'aménagement à l'aide d'un outil Excel seront fournis aux participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, ancien maire et vice-président de Métropole.

DATES CLASSE VIRTUELLE

28 et 29 avril 2025
9 et 10 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les particularités du lotissement et de la ZAC comme outil d'aménagement par rapport aux autres procédures opérationnelles ou financières (permis de construire, permis groupés, divisions, PUP)**
 - › les nouveautés apportées par la loi ELAN
 - › règles communes
 - › avantages
 - › inconvénients
 - › le régime juridique du lotissement
 - › le dossier de lotissement, permis d'aménager ou déclaration préalable
 - › le dossier de création et de réalisation de ZAC
 - › la loi sur l'eau
 - › dans quels cas faut-il une concertation ou une enquête publique ?
 - › la qualité urbaine et environnementale, le cahier des charges
- **Les équipements publics (voiries, espaces verts, bâtis)**
 - › le besoin de financement
 - › les modes de calcul au regard des besoins des futurs habitants
 - › le régime des participations
 - › la participation pour foncier non-maîtrisé
 - › le régime juridique après réalisation
- **La fiscalité**
- **TVA immobilière, TVA sur marge brute**
 - › droits d'enregistrement
 - › compensation
 - › le régime des subventions
 - › la complémentarité et l'exclusion des autres taxes (taxe d'aménagement...)
 - › l'archéologie
- **Le bilan**
 - › les différents postes du bilan
 - coûts
 - recettes
 - financements
 - › l'échéancier et les frais financiers.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

MONTER UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

C0200

ENJEUX

Les opérations de renouvellement urbain, dont les programmes NPNRU, concentrent des enjeux patrimoniaux, urbains et sociétaux impliquant des méthodes spécifiques et transversales selon les échelles d'intervention, du simple groupe d'immeubles au quartier.

Il s'agit, en premier lieu, de comprendre le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain. Au-delà, et hors ANRU aussi, la mise en œuvre d'un projet repose sur une démarche multi-intervenants dense et concertée, pour aboutir à une programmation stratégique partagée et des montages et suivis d'opérations diversifiées, sur le temps long de la requalification des quartiers d'habitat social.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération voire chargé d'opération NPNRU. Responsable du service technique ou des investissements ainsi que ses adjoints techniques ou administratifs. Directeur de territoire ou Directeur d'agence / de proximité.

OBJECTIFS

- › définir le contexte d'intervention et les ambitions du NPNRU
- › identifier les différents intervenants, leurs rôles et leurs responsabilités
- › programmer et concevoir un projet financier
- › adapter et financer le montage d'opération au contexte spécifique du NPNRU.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant en maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste et programmiste.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
22 et 23 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain**
 - › le cadre de la politique de la Ville et la mission de l'ANRU
 - › le rôle du porteur de projet et les partenaires
 - › les incontournables du projet de renouvellement urbain
- **La programmation du projet de renouvellement urbain (phase protocolaire)**
 - › les études de diagnostic, les vocations patrimoniales, le marché
 - › la hiérarchie patrimoniale, du groupe à l'immeuble (PSP, CUS...)
 - › la programmation de l'habitat (relogement, démolition, reconstitution, diversification...)
 - › la résidentialisation et les questions foncières et de gestion
- **De la programmation à la conception du projet de renouvellement urbain (phase conventionnelle)**
 - › la place de l'habitat dans le projet
 - › l'organisation interne de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine
 - › la stratégie opérationnelle
- **Le montage des opérations**
 - › les grands enjeux, les différentes phases, les attendus, les aspects budgétaires pour les :
 - opérations de démolition
 - opérations de résidentialisation
 - opérations de réhabilitation
 - opérations de requalification lourde
 - opérations de densification / construction
 - opérations mixtes
 - › la mise à jour des études dans la durée (évolution de la réglementation, des coûts de la construction, des financements...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0206

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS POUR LES BAILLEURS SOCIAUX

ENJEUX

Les objectifs affichés par les pouvoirs publics entraînent des modifications régulières du code de la commande publique, pour intégrer des objectifs de développement durable dans leurs aspects sociaux et environnementaux, et les contraintes économiques pesant sur les acheteurs et les opérateurs économiques. Cet environnement juridique fait peser des obligations opérationnelles fortes sur les achats de toute nature et de tout montant effectués par les organismes de logement social. Ce stage est à jour des modifications récentes du Code de la commande publique, en particulier le décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 et le Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique.

PUBLIC

Juriste. Conducteur d'opération. Assistant comptable. Toute personne intervenant dans le processus achat et souhaitant maîtriser les bases de la réglementation des marchés.

OBJECTIFS

- › identifier les dernières évolutions du droit de la commande publique
- › anticiper et gérer les risques de passation
- › suivre l'exécution financière des marchés publics.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Amélie MAILLIARD, Avocate spécialiste de la réglementation des marchés ou Elise SEREGE, Avocate en commande publique.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

10 et 11 mars 2025
2 et 3 juin 2025
15 et 16 septembre 2025
24 et 25 novembre 2025

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

24 et 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Maîtriser les principes fondamentaux**
 - › rappel du cadre des marchés et actualités législatives et réglementaires : les directives communautaires, la loi ELAN, le Code de la commande publique, la loi ASAP
 - la transparence des procédures
 - le champ d'application et les notions fondamentales
 - les acteurs de la commande publique, focus sur la CAO et les organismes de contrôle
 - › identifier les contraintes inhérentes aux achats et connaître les outils disponibles
 - la définition quantitative et qualitative des besoins
 - les techniques d'achat : accords-cadres/marchés à tranches...
- **Choisir et mettre en œuvre une procédure de passation**
 - › connaître les modalités de dévolution : l'allotissement et les marchés globaux
 - › intégrer les objectifs de développement durable
 - › choisir les modalités de consultation :
 - procédures formalisées l'appel d'offres ouvert ou restreint, la procédure concurrentielle avec négociation, le dialogue compétitif, le concours
 - les procédures adaptées
- **Mener à bien sa procédure**
 - › les obligations de publicité
 - › la sélection des candidatures
 - › le choix des offres : choisir ses critères et les mettre en œuvre
 - › gérer les aléas de la procédure
 - les possibilités de régularisation
 - les obligations d'information des candidats évincés
 - les recours contentieux pouvant être introduits
- **Maîtriser le suivi administratif et financier du marché**
 - › les documents du marché
 - › les clauses financières (régime des avances, acomptes et paiements)
 - › la sous-traitance
 - › les modifications des marchés en cours d'exécution
 - › la résiliation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47. Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

MARCHÉS DE TRAVAUX DES ESH, EPL ET OPH : PASSATION ET EXÉCUTION

C0207

ENJEUX

Cette formation permet de faire le point sur la mise en œuvre du Code de la commande publique, au regard des derniers textes : loi ASAP du 7 décembre 2020 "Accélération et simplification de l'action publique", Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 et Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022, portant diverses modifications du code de la commande publique, arrêtés n° ECOM2234957A du 29 décembre 2022 modifiant les cahiers des clauses administratives générales (CCAG) des marchés publics).

PUBLIC

Pour les ESH, EPL et OPH : monteur, chargé ou conducteur d'opérations. Collaborateur des services marchés et juridiques. Assistant de maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS

- › identifier les principes fondamentaux de la commande publique
- › choisir les procédures d'achat adaptées au contexte et au tissu concurrentiel
- › appliquer les dispositions prévues dans les marchés pour en faire le suivi et l'exécution
- › apporter des réponses aux interrogations pratiques que pose le suivi des marchés de travaux.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation fera alterner exposés, jurisprudence et description de situations. Une large place sera laissée aux échanges et à l'analyse en commun des difficultés rencontrées par les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Amélie MAILLIARD, Avocate ou Bouziane KADDOUR, Consultants-formateurs, spécialisés en marchés publics et privés.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
10 et 11 juin 2025
1^{er} et 2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les règles générales**
 - › les grands principes de la commande publique
 - › la définition des besoins et la prise en compte des objectifs de développement durable
 - › les seuils et le calcul des montants de marché
 - › la publicité
 - › les critères de sélection des candidatures et les offres
- **Les différentes procédures**
 - › l'appel d'offres
 - › la procédure avec négociation
 - › le dialogue compétitif
 - › le concours
- **Les techniques d'achat pour les marchés de travaux**
 - › les accords-cadres
 - › les marchés reconduits, à tranches
 - › les marchés de conception-réalisation et les marchés de performance
- **Les documents du marché et de son exécution**
 - › le cadre contractuel
 - › le CCAP
 - › la notification, les ordres de services, l'attribution
 - › les PV de réception
- **L'exécution du marché et les outils de suivi**
 - › les liaisons contractuelles
 - › la sous-traitance
 - › les modalités de paiement
 - › les modifications du marché
- **Les difficultés contractuelles d'exécution pendant le suivi de chantier**
 - › les pénalités contractuelles ; les inexécutions ; les malfaçons
- **La réception du chantier**
 - › les opérations préalables ; la réception, les réserves
 - › les garanties post-contractuelles, le décompte général et définitif (DGD).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0319

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : PASSER DES MARCHÉS PUBLICS DURABLES

ENJEUX

Face au verdissement de la commande publique imposé par la loi Climat et résilience à compter du 21 août 2026, les organismes Hlm doivent réinventer leur manière de préparer, passer et exécuter leurs marchés. Parce que les consultations lancées en 2026 requièrent une certaine anticipation, pour préserver la sécurité juridique de vos procédures, préparez-vous dès maintenant à verdir vos documents de la consultation !

PUBLIC

Tout collaborateur chargé de la rédaction ou passation des marchés.

OBJECTIFS

- › identifier les nouvelles règles de l'achat public durable
- › appliquer ces règles à l'ensemble des marchés de l'organisme Hlm.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation proposera des ateliers (individuels et en groupe) de mise en pratique.

PRÉ-REQUIS

Connaître ou pratiquer l'achat public.

ANIMATION

Amélie MAILLARD, Consultante-formatrice spécialisée en réglementation des marchés et achats durables ou Laurent BERGEROT, Formateur-consultant en achats et marchés publics durables.

DATES CLASSE VIRTUELLE

31 janvier 2025
20 mai 2025
24 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Définir une politique d'achat responsable**
 - › le PNAD : la ligne directrice
 - › le SPASER : comment le définir, le mettre en œuvre et s'assurer de sa bonne exécution
- **Les axes de réflexion sur les achats durables**
 - › la gestion de l'achat responsables sur l'ensemble du cycle des achats (préparation / passation / exécution)
 - › préparation :
 - intégration des achats responsables dans la définition des besoins (CCTP)
 - intégration des achats responsables dans la démarche de sourcing
 - les procédures à privilégier : dialogue compétitif, procédure négociée, marché global de performance
 - › passation - les clauses à prévoir
 - gestion contractuelle des achats responsables : clauses environnementales / sociales (CCAP-AE-RC)
 - intégration achats responsables dans les critères d'analyse (RC)
 - prise en compte dans les négociations
 - › exécution : comment suivre et contrôler la bonne application
- **Ateliers pratiques sur les bases des thèmes / marchés / exemples proposés par les stagiaires**
 - › acheter plus responsable (MOE/Travaux/ FCS/PI)
 - › mise en application.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

COMMENT BIEN GÉRER UNE OPÉRATION AVEC LE CCAG DE TRAVAUX ET LA NORME NFP03-001 ?

C0208

ENJEUX

Les missions d'un conducteur d'opérations recouvrent une charge de travail et des responsabilités extrêmement variées selon la nature et la taille de celles-ci. Son métier est de "faire faire" et de contrôler le respect des contrats. Pour mener efficacement cette mission de la préparation du chantier jusqu'à la réception de l'ouvrage, ils doivent maîtriser les dispositions du nouveau CCAG de travaux et de la norme NFP03-001 qui fixent le cadre de travail pour les marchés publics et privés de travaux.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale. Monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

OBJECTIFS

- › repérer les dispositions applicables en matière de marchés de travaux publics et privés
- › identifier les points récents du nouveau CCAG travaux
- › identifier les spécificités en matière de suivi technique et financier du chantier
- › appliquer les procédures de réception
- › piloter et suivre efficacement les opérations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage, Bertrand PRIOULT, Consultant en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

6 et 7 mars 2025
30 et 31 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel pratique sur le cadre réglementaire des marchés de travaux et les procédures applicables**
 - › la définition des CCAG, le champ d'application
 - › cerner les intervenants
 - › les contrôles de l'ANCOLS
 - › les pièces constitutives du marché et le mode de dévolution
 - › la consultation : les différents modes de passation, la publicité et la sélection des candidats
 - › le contrôle des marchés
- **Le suivi technique du chantier avec le nouveau CCAG de travaux et la nouvelle norme NFP03-001**
 - › vérifier le respect des textes réglementaires d'avant travaux
 - › l'étape-clef de la préparation
 - › la préparation du planning détaillé tous corps d'état
 - › définir les plans d'implantation : selon quels critères ?
 - › les ordres de service
 - › la réunion de chantier
 - › les constats et les attachements
 - › les intempéries et la modification des délais
 - › le chantier vert, la gestion des déchets
- **Le suivi financier et administratif du chantier**
 - › les avances ; les sûretés
 - › comment traiter les situations de travaux et acomptes ?
 - › le paiement en cas de sous-traitance ou de groupements
 - › les pénalités, primes et intérêts moratoires
 - › comment gérer les travaux supplémentaires ?
 - › le compte prorata et les dépenses communes
- **La réception et la fin de chantier**
 - › cerner les procédures de réception
 - › gérer les réserves de la réception et les désordres post réception
 - › la retenue de garantie et la caution bancaire
 - › les effets de la réception
 - › les documents de fin de chantier : les DOE, DIUO, le DMT
 - › le solde financier : le décompte final, le DGD
 - › comment régler les litiges ?
 - › le contentieux : le mémoire en réclamation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0209

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LES ACCORDS-CADRES : BONS DE COMMANDE, MARCHÉS SUBSÉQUENTS...

ENJEUX

Maîtriser les règles pour choisir la procédure adaptée.

PUBLIC

Monteur. Chargé ou conducteur d'opérations. Collaborateur des services marchés ou juridiques.

OBJECTIFS

- › distinguer l'intérêt et combiner les deux formules
- › appliquer les règles de mise en concurrence
- › identifier les principes particuliers d'exécution
- › conclure ces types de marchés.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Amélie MAILLIARD, Avocate, spécialiste en réglementation des marchés.

DATES CLASSE VIRTUELLE

29 avril 2025

20 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Rappels sur les différentes formes de marchés**
- **Le périmètre des accords-cadres**
 - › avec marchés subséquents
 - › avec bons de commande
- **Sélectionner le type d'accords-cadres adapté en fonction du besoin**
 - › accord-cadre donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents
 - › accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande
 - › accord-cadre exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande
- **Les clauses essentielles**
 - › le prix, la durée, le déclenchement des commandes, les marchés subséquents
- **Les modes de dévolution**
 - › l'allotissement et accords-cadres
- **La mise en concurrence des marchés à bons de commande et accords-cadres**
 - › les procédures de mise en concurrence
 - › les critères d'attribution de l'accord-cadre
 - › la procédure de remise en concurrence des marchés subséquents (dans l'accord-cadre)
- **Rédiger le DCE de l'accord-cadre**
 - › les documents constitutifs de l'accord-cadre
 - › les particularités de l'exécution des marchés à bons de commande et accords-cadres.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

RÉUSSIR UNE OPÉRATION DE CONCEPTION-RÉALISATION

C0211

ENJEUX

La loi ELAN pérennise la dérogation permettant de recourir, sans condition, aux marchés de conception-réalisation. La conception-réalisation lorsqu'elle est utilisée à bon escient a des avantages incontestables. Les opérations concernées doivent répondre à certains critères. La maîtrise d'ouvrage doit mettre en place une organisation spécifique. Le montage et le suivi opérationnel doivent être adaptés à la procédure.

PUBLIC

Responsable de programmes et d'opérations.
Chargé de programmes et d'opérations.
Chef de service. Maîtrise d'Ouvrage.

OBJECTIFS

- › respecter toutes les étapes du montage et du suivi d'une opération en conception-réalisation depuis la consultation jusqu'à la réception
- › mettre en œuvre les critères de choix de cette procédure
- › repérer les risques, les inconvénients et les atouts du montage en conception-réalisation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Ingénieur en Bâtiment,
Directeur de la maîtrise d'Ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
16 et 17 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Présentation du montage et de ses spécificités ; modalité de désignation du groupement**
 - › les conditions de recours aux marchés de conception-réalisation
 - › les avantages et inconvénients de la procédure
 - › la consultation et désignation du groupement : publicité, critères de sélection proposés, remise et analyse des candidatures, remise des offres...
- **Conséquences pratiques pour le maître d'ouvrage de la modification des rôles et des attributions des principaux acteurs**
 - › le rôle du maître d'ouvrage
 - › le rôle de l'éventuel assistant technique au maître d'ouvrage
 - › le groupement concepteur-réalisateur : type de groupement, répartition des tâches
- **Gestion et prise en compte de la modification de l'enchaînement des tâches**
 - › l'importance de la définition précise du programme en phase amont
 - › la contractualisation anticipée du marché de travaux, définition des tranches
- **Conduite, par le maître d'ouvrage, des prestations et des interactions entre les acteurs**
 - › la gestion des interactions entre les acteurs
 - › la réception des missions d'étude par phase et l'affermissement des tranches
 - › le suivi de la réalisation et la responsabilité du concepteur
 - › les problèmes liés à l'exécution des travaux
- **La gestion des modifications**
 - › l'engagement contractuel sur les coûts et les délais
 - › l'engagement à prix global et forfaitaire
 - › les conditions de modification du prix ou des délais
- **Les pénalités et retenues**
 - › quelles pénalités et retenues prévoir dans les documents contractuels ?
 - › pour quelles finalités ?
- **La réception des travaux**
 - › les opérations préalables
 - › le rôle du concepteur
 - › le prononcé de la réception par le maître d'ouvrage
 - › les effets de la réception.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0365

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

QUELLE STRATÉGIE ADOPTER POUR LE MONTAGE D'UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL HORS ANRU ?

ENJEUX

Entre des coûts fonciers prohibitifs pour construire et les contraintes climatiques et environnementales, le patrimoine reprend des couleurs, notamment avec "la seconde vie du bâtiment" et la loi "ZAN".

Le stage propose, dans un premier temps, d'identifier ses enjeux patrimoniaux, d'apprécier les contextes et d'assimiler les politiques locales. Dans un second temps, le stage développe la programmation, le projet de renouvellement patrimonial et urbain, et son montage.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération. Responsable du service technique ou des investissements ainsi que ses adjoints techniques ou administratifs. Directeur de territoire ou Directeur d'agence / de proximité.

OBJECTIFS

- › identifier les patrimoines à renouveler en fonction de leurs qualités
- › comprendre les contextes locaux et les acteurs pour agir ensemble
- › programmer et concevoir un projet de renouvellement patrimonial
- › monter et réaliser les opérations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant en maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste et programmiste.

DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 mai 2025
29 et 30 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les atouts et faiblesses de mon patrimoine**
 - › le Plan Stratégique de Patrimoine et la CUS
 - › la politique de réhabilitation et de gros entretien de mon organisme
 - › "la seconde vie du bâtiment"
 - › l'offre patrimoniale (propriétés, typologie, potentialités)
 - › les enjeux à venir : l'accessibilité, le décalage de l'offre, la question foncière
- **Le contexte territorial et les acteurs**
 - › les politiques publiques territoriales et leur gouvernance
 - › le cadre local de la Politique de la Ville et le Projet Urbain (Contrat de Ville, SCoT, PLU(i))
 - › la politique locale de l'habitat
 - › mes choix de renouvellement patrimonial
- **La méthode de programmation du projet de renouvellement patrimonial et urbain**
 - › le diagnostic patrimonial : technique, occupation sociale, marché, terrain
 - › la faisabilité, les scénarios et les choix stratégiques et opérationnels
 - › le programme du maître d'ouvrage et le projet de la maîtrise d'œuvre
 - › les estimations : démolition, réhabilitation, restructuration, résidentialisation, construction, infrastructure
- **Le montage et la réalisation du projet de renouvellement patrimonial et urbain**
 - › la structure du projet général
 - › les secteurs opérationnels et le phasage de réalisation
 - › le processus de réalisation : bâtiment, infrastructure, aménagement
 - › les outils juridiques et opérationnels.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

MONTER UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

ENJEUX

La réhabilitation est un enjeu majeur des questions de sobriété énergétique et de bas carbone. La "seconde vie du bâtiment" d'une part et la loi "ZAN" d'autre part, replacent le patrimoine et sa requalification dans le nouvel échiquier de la production de logements.

Le stage permettra de donner le cadre d'un processus efficace et pragmatique en fonction des différentes approches et enjeux patrimoniaux.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations. Responsable des services techniques. Adjoint technique chargé de la maintenance. Responsable de patrimoine. Responsable des projets urbains et de la politique de la ville.

OBJECTIFS

- › situer son action par rapport à la diversité des contextes et des objectifs patrimoniaux
- › identifier le cadre réglementaire et les évolutions en cours
- › repérer les étapes du montage
- › décrire les outils et les logiques du montage financier
- › mesurer les enjeux et les points-clefs de la concertation locative.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

L'animation prend appui sur les apports didactiques et l'échange d'expériences des stagiaires, à partir de la situation de leurs organismes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Raphaël FOURMOND ou Frédéric GROULET ou Elyse LEMAY, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage.

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Approche diversifiée et exigeante pour cibler les opérations en lien avec la programmation et la stratégie énergétique**
 - › les enjeux de la stratégie Nationale Bas Carbone pour les organismes
 - › adaptation du patrimoine au changement climatique
 - › les enjeux patrimoniaux, enjeux et sobriété énergétiques
 - › la seconde vie des bâtiments
 - › la nécessité de cibler les opérations
 - › la réglementation relative aux travaux sur bâtiments existants et à la gestion des déchets
 - › la programmation et la formulation des objectifs (la CUS, PSP décarboné, le PEP)
 - › les particularités des opérations conduites dans le cadre du NPNRU
- **Organisation et étapes du montage d'opérations**
 - › les grandes phases du montage d'opérations
 - › le montage du dossier technique : du diagnostic à l'appel d'offres
 - › les relations partenariales : les partenaires contractuels (Moe...)
 - › les autres partenaires
 - › élaboration d'un calendrier de planification d'une opération
- **Les outils du montage financier**
 - › stratégies d'organismes et montage financier : diversité des approches
 - › la démarche du compte d'exploitation prévisionnel dans les opérations d'amélioration du parc
 - › les outils financiers et les différents modes de financement : ANRU, Eco-Prêt de la CDC, dégrèvement de TFPB, CEE, contribution des locataires
- **La concertation locative**
 - › l'obligation légale
 - › les objectifs et les enjeux
 - › la concertation et négociation
 - › la participation efficace et renouvelée
 - › les clefs d'une bonne communication
 - › les outils de la concertation
 - › l'intervention en site occupé.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES

CLASSE VIRTUELLE

28 - 29 janvier et 7 février 2025
3 - 4 avril et 11 avril 2025
26 - 27 juin et 3 juillet 2025
30 - 31 octobre 2025 et 6 novembre 2025

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

8 - 9 et 10 septembre 2025

PRIX NET : 2440 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47. Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0213

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

FINANCEMENT DES RÉHABILITATIONS

ENJEUX

Comment appréhender et optimiser ces opérations ?

La réhabilitation et l'amélioration de logements sociaux ne sont jamais des programmes simples à aborder, tant sur le plan technique que financier. Techniquement, il est indispensable de lancer la réhabilitation à partir de diagnostics solides afin de définir les interventions à réaliser. Financièrement, il est indispensable, d'après l'objectif poursuivi, de savoir utiliser les bons leviers, d'optimiser les financements ainsi que les recettes possibles.

PUBLIC

Chargé d'opérations. Responsable de programmes. Directeur de programmes. Contrôleur de gestion.

OBJECTIFS

- › cadrer les critères financiers d'appréciation d'un programme de réhabilitation
- › optimiser les montages financiers et les adapter en fonction des objectifs.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage est destiné à permettre la cohérence entre la partie financière et la partie technique des programmes de financements et d'optimiser les montages de programmes de réhabilitation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant en maîtrise d'ouvrage ou Elyse LEMAY, Consultante-formatrice spécialisée sur les sujets opérationnels du logement locatif social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

28 mars 2025

6 juin 2025

2 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel des différents cas de réhabilitation**
 - › rappel des enjeux de la réhabilitation
 - › réhabilitation, requalification, restructuration, rénovation globale, comment catégoriser son opération
 - › coût et prix de revient d'une opération
- **Les paramètres d'analyse des matrices financières des réhabilitations**
 - › les grands équilibres financiers d'une matrice de réhabilitation
 - › la part des fonds propres
 - › les cas des acquisitions améliorations non-conventionnées avant l'achat par un organisme Hlm
- **Les financements possibles**
 - › rappel de la fiscalité de droit commun et régimes de TVA se rapportant aux réhabilitations
 - › les prêts CDC : quels sont-ils ? quelle procédure ?
 - › les autres prêts :
 - le montage et sa cohérence avec le programme de travaux
 - rappels généraux sur les dossiers de financements
- **Les possibilités de bonification des financements**
 - › les augmentations de loyers
 - › les exonérations de TFPB
 - › les Certificats d'économies d'énergie
 - › les financements européens
 - › l'utilisation des prêts avec différé de remboursement du capital
 - › les augmentations de loyers
- **Zoom sur les opérations innovantes.**

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DE DÉCARBONATION

C0214

ENJEUX

Depuis des dizaines d'années, les organismes œuvrent à améliorer la performance thermique des bâtiments, à diminuer les charges, notamment énergétiques, des locataires et ainsi à lutter contre la précarité énergétique. Le nouveau cadre réglementaire et institutionnel impose une approche de la rénovation thermique des immeubles de logement social différente de l'approche de rénovation traditionnellement pratiquée par les organismes. Au-delà, elle invite les bailleurs à réfléchir sur la décarbonation de leur patrimoine et l'inscription de leur démarche de réhabilitation dans la Stratégie Nationale Bas Carbone.

PUBLIC

Responsable de programmes, chargé d'affaires et conducteur d'opérations ayant en charge des opérations de réhabilitation ou de rénovation. Responsable de patrimoine. Responsable technique.

OBJECTIFS

- › inscrire la démarche de rénovation énergétique dans le cadre de la décarbonation du patrimoine
- › identifier les enjeux de la décarbonation et les leviers d'actions
- › repérer le cadre réglementaire de rénovation thermique des bâtiments
- › décrire la méthode et le déroulement du processus d'analyse énergétique d'un bâtiment
- › élaborer le programme d'une opération de rénovation énergétique.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Jean-Pierre MOYA ou Bertrand PRIOULT, Consultants en maîtrise d'ouvrage.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

17 et 18 mars 2025
4 et 5 juin 2025
8 et 9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le cadre réglementaire de la rénovation thermique des immeubles de logement social**
 - › l'objectif de rénovation
 - › la loi Climat et résilience, la méthode TH-CE-EX
 - › les labels et certifications environnementaux des bâtiments
 - › l'évolution du prix des énergies
- **Les financements mobilisables pour l'amélioration de la performance énergétique d'un immeuble de logement social**
 - › le dégrèvement de TFPB
 - › l'éco-prêt logement social
 - › les certificats d'économie d'énergie (CEE)
 - › les fonds du FEDER
 - › les taux de TVA
 - › la participation financière du locataire
 - › les autres financements
- **L'élaboration du programme de rénovation thermique d'un immeuble de logement social**
 - › comprendre les résultats de l'analyse énergétique d'un immeuble
 - › le cahier des charges de l'audit énergétique
 - › hiérarchiser les travaux
 - › choisir les matériaux et les équipements
 - › comment appréhender les futurs coûts de maintenance ?
 - › distinguer les travaux énergétiques des autres travaux
 - › le suivi des résultats et le commissionnement
- **Les modalités du processus de conception avec la maîtrise d'œuvre**
 - › la rénovation énergétique par étape
 - › l'isolation thermique par l'extérieur
- **Les modalités de maîtrise d'ouvrage alternatives à la maîtrise d'ouvrage directe**
 - › l'optimisation de l'existant
 - › les contrats d'exploitation
 - › les contrats de performance énergétique : la garantie des résultats
- **Le contexte et les enjeux bas carbone**
 - › rappel sur le contexte climatique et les enjeux de l'Accord de Paris au Pacte Vert Européen et de la loi Energie et Climat à la loi Enr, la SNBC
 - › l'impact "bâtimentaire" dans le réchauffement climatique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

8 et 9 décembre 2025

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47. Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0401

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CONSTRUCTION HORS-SITE : ENJEUX, AIDE À LA DÉCISION, ET MANAGEMENT DE PROJET

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

2025

ENJEUX

L'écosystème de la construction fait face à d'immenses enjeux de rénovation du parc existant, et doit se renouveler pour répondre aux problématiques récurrentes de non-maîtrise de la qualité, et de dérives des coûts et des délais. Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée dans le cadre d'opérations de rénovation énergétique globale mais nécessite un réel changement d'approche, notamment de la part des maîtres d'ouvrages, qui doivent maîtriser cette nouvelle culture pour en exploiter pleinement les bénéfices.

PUBLIC

Monteurs d'opérations/développeur. Toute personne intéressée par les opérations de rénovation énergétique massifiées grâce aux techniques de construction Hors site.

OBJECTIFS

- › appréhender le concept global de rénovation énergétique industrialisée (hors-site)
- › être en mesure d'évaluer la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné
- › identifier les évolutions nécessaires par rapport à un programme de rénovation traditionnel
- › piloter efficacement un projet de rénovation hors-site.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES

3 et 4 avril 2025
9 et 10 octobre 2025
11 et 12 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Appréhender le concept de rénovation énergétique "industrialisée" (Cours magistral)**
 - › identifier les enjeux et percevoir la transformation structurelle du secteur
 - › comprendre le concept de rénovation énergétique globale et industrialisée (Hors-Site), les différents procédés constructifs, leurs avantages et leurs limites
 - › illustration de la démarche / Présentation d'acteurs et d'opérations pilotes
- **Aide à la décision - Appréhender les spécificités d'un projet de construction hors-site pour un donneur d'ordre (Atelier interactif)**
 - › identifier les intérêts et les limites de cette approche pour un donneur d'ordre (planning / qualité / Coût travaux) appréhender l'impact de la démarche sur : les process, l'organisation et les responsabilités, le montage juridique & assurantiel des marchés
 - › évaluer la pertinence de ces modes constructifs pour un projet donné
 - › analyse de cas d'un projet réalisé et retours d'expériences, interventions à définir (architecte, bailleur, industriels...)
- **Manager un projet de rénovation énergétique**
 - › identification des étapes clés – du montage de l'opération à la livraison
 - › management des risques opérationnels, techniques et financiers
 - › intervention et retour d'expérience d'un bureau de contrôle
- **Ouverture sur les projets de surélévation**
 - › pourquoi les systèmes constructifs hors site sont très pertinents en surélévation
- **Débriefing de la formation / Session Q&R**
- **Contrôle des connaissances acquises.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

DE LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À LA SECONDE VIE DES BÂTIMENTS

0 0 0
2025

C0368

ENJEUX

Une partie du parc Hlm ancien n'est plus adapté ni aux profils des demandeurs actuels, ni aux attentes de confort et d'usage. L'expérimentation "seconde vie des bâtiments" portée par le Ministère du Logement et l'USH propose d'explorer ces nouvelles pratiques. Cette formation vous permettra d'identifier les patrimoines cibles, connaître les ressources mobilisables et analyser les opérations déjà réalisées et en cours.

PUBLIC

Directeurs généraux. Directeur de la maîtrise d'ouvrage. Directeur du patrimoine. Responsables d'opérations.

OBJECTIFS

- › identifier le cadre réglementaire et les spécificités contextuelles
- › examiner les typologies de bâtiments à adapter
- › identifier les ressources mobilisables
- › définir une stratégie et des plans d'action.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

L'animation prend appui sur les apports didactiques et l'échange d'expériences des stagiaires, à partir de la situation de leurs organismes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Nicolas GIGOT, Consultant spécialisé en montages de projets dans l'immobilier social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

17 et 18 mars 2025
30 juin et 1^{er} juillet 2025
17 et 18 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- Le cadre juridique
- La méthodologie du diagnostic pour cibler les patrimoines concernés
- Les questions à se poser ?
 - › diversification des typologies pour les adapter aux nouveaux clients
 - › extension et/ou surélévation
 - › accessibilité, adaptation au vieillissement
 - › rapport à l'espace public
- Les démarches pour tester la faisabilité d'une opération de "seconde vie des bâtiments"
- Les financements mobilisables pour trouver un modèle économique équilibré
 - › quels financements complémentaires ?
 - › les recettes de loyer additionnelles et d'exonérations ou de dégrèvements
- Des exemples d'opérations réalisées.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0215

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

MONTER UNE OPÉRATION EN ACQUISITION-AMÉLIORATION



ENJEUX

Les organismes d'Hlm sont aujourd'hui davantage sollicités pour contribuer à la revitalisation des centres-villes et des quartiers d'habitat ancien dégradés. Le programme "Action Cœur de Ville" ou la politique des centres-bourgs en sont une expression forte. Les opérations d'acquisition-amélioration nécessitent des approches spécifiques pour les montages d'opérations. Ce stage permet de pointer les spécificités de ces montages, les points de vigilance et les particularités méthodologiques, tant en matière de faisabilité, de programmation, que de financement et d'analyse de risque.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations. Chargé de la prospection et du développement. Responsable du projet urbain.

OBJECTIFS

- › décrire le contexte local d'émergence d'une opération d'acquisition-amélioration selon les dispositifs opérationnels
- › identifier les enjeux patrimoniaux, techniques, réglementaires, partenariaux, financiers
- › repérer les spécificités de la faisabilité, de la programmation et du montage de ces opérations
- › analyser les particularités des montages financiers en acquisition-amélioration.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur les exposés de l'animateur et sur les échanges d'expériences des stagiaires. Des simulations financières seront étudiées sur ordinateur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gilles KAHN ou Bernard PRIOULT ou Nathalie DUTHEIL, Consultants en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 mai 2025
11 et 12 septembre 2025
15 et 16 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les nouveaux contextes induits par les programmes PNRQAD et Action Cœur de Ville et les objectifs du ZAN**
 - › identifier son contexte d'intervention et repérer les enjeux et les spécificités
 - › cibler les besoins, les attentes et les objectifs principaux de l'opération : public cible et produit immobilier
- **Les grandes étapes du montage d'opération**
 - › l'étude de faisabilité, son contenu, ses enjeux et la maîtrise des risques
 - › le programme de travaux et les performances recherchées
- **Le montage financier et les particularités de l'acquisition-amélioration**
 - › la construction du prix de revient. Les frontières avec un éventuel aménageur
 - › le régime de TVA applicable aux travaux sur existants
 - › les spécificités des plans de financement en A-A, PLA-I, PLUS ou PLS
 - › l'analyse du compte d'exploitation prévisionnel, analyse du risque et prise de décision.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr

CONDUIRE DES TRAVAUX EN PRÉSENCE D'AMIANTE

ENJEUX

Interdit de fabrication en France depuis 1997, l'amiante est un matériau abondamment présent dans les bâtiments.

La réalisation de travaux en site occupé génère des risques d'exposition des intervenants du chantier et des résidents. La préparation des travaux nécessite de procéder à une recherche d'amiante efficace afin d'analyser les risques et de construire des réponses adaptées à des travaux en site occupé.

PUBLIC

Chargé d'opérations ou technicien réalisant des travaux sur le parc existant.

OBJECTIFS

- › analyser les grands principes de la réglementation
- › comprendre une logique de prévention des risques
- › repérer le rôle des différents acteurs
- › s'intégrer des diagnostics amiante en phase études
- › intégrer la problématique amiante dans les pièces des marchés de travaux et en phase chantier.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation s'appuie sur des exemples de travaux déjà réalisés et des retours d'expériences de l'animateur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION


Karen HUDBERT ou Jonathan TRABAC, Consultants spécialisés en gestion de l'amiante.

DATES CLASSE VIRTUELLE

19 et 20 mai 2025
24 et 25 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning  "la sécurité du patrimoine". (détail p. 35)

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappels sur la réglementation**
 - › les principaux éléments de la réglementation
 - › les obligations de diagnostics
 - › la sous-section 3 : travaux de retrait ou de confinement
 - › la sous-section 4 : travaux sur matériaux contenant de l'amiante
 - › l'évolution de la norme NFX46-020 (décret du 9 mai 2017 et arrêté du 16 juillet 2019)
 - › quelles conséquences pratiques sur la gestion du patrimoine ?
- **Quelle méthodologie adopter ?**
 - › qui sont les acteurs ? quelles missions ?
 - › l'organisation des diagnostics
 - › l'analyse des risques, quelles méthodologies ?
 - › les procédures de consultation des entreprises
 - › quels impératifs respecter pour la préparation de chantier ?
 - › la communication avec les locataires
 - › comment assurer la traçabilité des matériaux ?
- **Exemples pour des opérations :**
 - › de rénovation de réseaux en amiante-ciment
 - › de recouvrement de faïence avec colle amiantée
 - › de recouvrement de revêtement de sols amiantés
 - › de recouvrement de peinture amiantée.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0218

2 + 1 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

CONDUITE DE CHANTIER : DE LA PRÉPARATION À SON SUIVI

ENJEUX

Pour des chantiers maîtrisés.

Pour un chargé d'opération d'habitat social, conduire un chantier de construction neuve, de réhabilitation ou être acheteur en VEFA, entraînent des responsabilités variées et parfois nouvelles.

Le rôle du maître d'ouvrage est plus, en cette phase de chantier, de faire faire que de faire.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, de gestion patrimoniale.
Monteur, chargé ou conducteur d'opération
Adjoint technique. Agent technique.
Technicien.

OBJECTIFS

- › identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la phase travaux
- › analyser la posture et le rôle du maître d'ouvrage social et locatif dans la phase de préparation du chantier
- › élaborer les méthodes permettant un pilotage efficace, et permettant de créer les conditions d'un travail d'équipe
- › anticiper les écueils et prévenir les contentieux.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation fait alterner les exposés de l'animateur et l'étude d'exemples concrets qui fondent le débat avec les participants.
Travaux en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER ou Bernard PRIOULT ou Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES, Consultants en maîtrise d'ouvrage.

DATES

CLASSE VIRTUELLE

17 - 18 mars et 28 mars 2025
19 - 20 juin et 26 juin 2025
6 - 7 octobre et 14 octobre 2025
1^{er} - 2 décembre et 12 décembre 2025

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

12 - 13 et 14 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel sur le contexte des chantiers après la loi ELAN**
 - › rappel de la mission du maître d'ouvrage (MO)
 - › rôle du MO vis-à-vis de la gestion locative, de la gestion patrimoniale et de la proximité
 - › rôle des autres acteurs : missions de la maîtrise d'œuvre, du contrôleur technique, du CSPS, de l'OPC et de l'entreprise
 - › interface BIM construction et BIM gestionnaire
- **La préparation de chantier**
 - › les ordres de service et premier rendez-vous de chantier
 - › l'inventaire du site, du projet, des descriptifs, contrats et marchés
 - › l'organisation et les questions liées à la communication, prise en compte des données BIM
 - › le management avec la gestion locative, patrimoniale de proximité
 - › l'organisation du chantier, le dossier "bon pour exécution"
 - › les conséquences de la fin de la préparation de chantier
- **Le suivi de chantier**
 - › l'ordre de service de lancement des travaux et le suivi des études d'exécution
 - › le planning différent du calendrier
 - › les règles d'hygiène et de sécurité
 - › le rendez-vous de chantier et le compte rendu de chantier
 - › le suivi de l'exécution
 - › la gestion administrative et technique du chantier
 - › les certificats de paiement
- **La préparation des opérations préalables à la réception**
 - › les planifications, les contrôles techniques
- **Les principes d'OPR**
 - › les relations avec les concessionnaires
 - › la communication avec le futur gestionnaire (GL, GPat, GProx) et les autres parties intéressées.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 2440 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

RÉUSSIR LA RÉCEPTION D'UN CHANTIER NEUF OU EN RÉHABILITATION

ENJEUX

La posture du chargé d'opération d'habitat social évolue fortement sous la pression de la réglementation (ELAN), de la clientèle sociale. Si la maîtrise d'œuvre doit piloter les opérations préalables à la réception, la MO maîtrise les opérations préalables à la livraison avec un objectif commun : livrer une opération de qualité.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale. Monteur, chargé ou conducteur d'opérations. Adjoint technique. Agent technique. Technicien.

OBJECTIFS

- › identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la réception des travaux et la levée des réserves
- › élaborer les méthodes et les outils permettant de lever les réserves, de gérer efficacement la GPA, et d'actionner l'assurance Dommage-Ouvrage
- › analyser la posture du maître d'ouvrage social et locatif dans cette phase finale de chantier
- › préparer une livraison réussie de l'ouvrage aux autres services de l'organisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation fait alterner les exposés de l'animateur et l'étude d'exemples concrets qui fondent le débat avec les participants. Travaux en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER ou Djilali DEROUICHE, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage ou Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 février 2025
15 et 16 mai 2025
4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Contexte juridique : rôle et responsabilité des intervenants en phase de réception**
 - › la posture du maître d'ouvrage en phase finale de chantier
 - › le rôle du MOE, en OPR et réception
 - › la mission du CSPS, du bureau de contrôle, de l'OPC et des entreprises pour la réception
- **Méthodes : L'organisation des opérations préalables à la réception (OPR) et des opérations préalables à la livraison (OPL)**
 - › méthodes d'organisation des OPR pour restreindre la liste des réserves à la réception
 - › la répartition des tâches entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en phase OPR
 - › les particularités de la réhabilitation et de la VEFA
 - › gérer les écueils de la réception : nettoyage de fin de chantier, faillite ou défaillance d'entreprise, recours à l'assurance TRC...
- **Réussir la livraison aux services de gestion et gérer la transversalité lors de la mise en gestion**
 - › avant réception, la transmission des informations nécessaires à une mise en service dans les temps
 - › la remise des clefs et la mise en service technique
 - › après réception, l'étape critique du premier état des lieux et la transmission du DOE
- **Levée des réserves et mise en jeu des garanties**
 - › le cadre juridique de la levée des réserves et les moyens de coercition
 - › la gestion de la GPA : les méthodes efficaces pour une levée rapide et éviter les écueils
 - › les moyens de coercition en GPA
 - › les garanties biennales et décennales
 - › l'assurance Dommage-Ouvrage
- **La clôture administrative des opérations**
 - › le circuit du DGD et son impact sur la levée des réserves en application du CCAG version 2021
 - › les procédures à suivre : DAACT...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0357

1 JOUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

L'ÉLABORATION DU DÉCOMPTE GÉNÉRAL ET DÉFINITIF ET LA GESTION DES CONTESTATIONS

ENJEUX

Les marchés de travaux, qu'ils se réfèrent au CCAG marchés publics ou à la norme NFP 01 003, définissent le processus aboutissant à l'élaboration du Décompte Général et Définitif (DGD).

C'est un long et complexe processus qui va permettre non seulement d'arrêter le solde du marché, mais aussi de fixer définitivement tous les droits et obligations financières des parties.

Ses effets sont donc importants car tant que le DGD n'est pas notifié au titulaire et signé par lui sans réserve, des contestations peuvent être faites avec des conséquences financières qui peuvent être très lourdes.

Il est donc nécessaire pour le Maître d'Ouvrage de bien maîtriser le processus d'élaboration ainsi que les modalités de gestion des contestations pour maîtriser les risques contentieux et financiers.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la Maîtrise d'Ouvrage. Monteur, chargé ou conducteur d'opérations en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

OBJECTIFS

- › connaître le processus d'élaboration de Décompte Général et Définitif (DGD)
- › se repérer dans les risques liés au DGD
- › identifier les modalités de gestion des réclamations et contestations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER ou Djilali DEROUICHE ou Grégoire MAILHES, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 février 2025

15 mai 2025

4 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- Contexte
- Caractéristiques générales du DGD
- Les référentiels : Norme NFP 03 001 et CCAG Travaux Marchés Publics
- L'indivisibilité et l'intangibilité du Décompte Général et Définitif (DGD)
- Les exceptions à l'intangibilité du DGD
- Le processus d'élaboration prévu par la norme NFP 03 001 et par le CCAG Travaux Marchés Publics
- Le projet de décompte final
- Le décompte général
- Le Décompte Général et Définitif
- Le DGD et les réserves non-levées
- L'importance de respecter les délais et procédures
- Le DGD tacite
- Le rôle et les responsabilités du Maître d'œuvre dans le cadre du DGD
- La faculté de contestation du décompte
- Le mémoire en réclamation
 - › le délai d'envoi du mémoire en réclamation
 - › le contenu du mémoire en réclamation
- La réponse de Maître d'ouvrage
 - › le recours contentieux
 - › le recours à la conciliation ou à l'arbitrage
 - › la maîtrise des risques.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

LA LEVÉE DES RÉSERVES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA GPA

ENJEUX

Réussir à faire lever les réserves de réception et faire réparer les désordres apparus pendant la période de parfait achèvement dans des délais raisonnables sont des éléments indispensables à la satisfaction client. Or force est de constater qu'il est de plus en plus difficile d'y arriver sans la mise en œuvre de mesures strictes de suivi et d'actions coercitives.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la Maîtrise d'Ouvrage. Monteur, chargé ou conducteur d'opérations en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

OBJECTIFS

› se repérer dans les obligations contractuelles et légales des intervenants en matière de levée des réserves et de GPA
› identifier des outils pratiques pour maîtriser la levée des réserves et la mise en jeu de la GPA.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations, présentation d'outils et modèles.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Ingénieur en Bâtiment, Directeur de la maîtrise d'Ouvrage et formateur, Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management, Bertrand PRIOULT, Consultant en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 avril 2025
30 juin 2025
3 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Caractéristiques générales de la réception et de la garantie de parfait achèvement**
 - › définition et cadres réglementaires et contractuels
 - › nature des désordres qui relèvent de la GPA
 - les désordres et les défauts de conformité réservés à la réception
 - les désordres apparus dans le délai d'un an à compter de la réception
 - › les délais de réparation et de mise en œuvre
- **Quelles sont les obligations et les responsabilités des intervenants dans le cadre de la GPA ?**
- **La procédure de levée des réserves signalées lors de la réception**
 - › la mise en demeure
 - › que faire si la mise en demeure est infructueuse ?
 - › les réserves et le Décompte Général et Définitif
- **La procédure de réparation des malfaçons apparues pendant le délai de GPA**
 - › la notification
 - › la mise en demeure en cas d'inaction
 - › que faire si la mise en demeure est infructueuse ?
- **Le sort de la retenue de garantie ou de la caution ou de la garantie à première demande**
- **Garantie de parfait achèvement (GPA) et assurance Dommage Ouvrage(DO)**
- **Rôle du maître d'œuvre dans le cadre de la Garantie de Parfait Achèvement**
- **La Garantie de Parfait Achèvement dans le cadre de l'acquisition en VEFA**
- **Des outils pour suivre la GPA de manière efficace.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47. Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

CO220

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

SPÉCIFICITÉS DU SUIVI DE CHANTIER DE RÉHABILITATION EN SITE OCCUPÉ

ENJEUX

Dans une opération de réhabilitation de logements en site occupé, le locataire constitue l'acteur central du chantier, aux côtés des acteurs traditionnels de l'acte de construire. Au-delà de la méthodologie classique de suivi du chantier, le conducteur d'opérations de réhabilitation doit mettre en place et assurer le suivi des outils de gestion de la relation avec les locataires et faire le lien avec les autres directions de l'organisme et notamment avec la gestion locative.

PUBLIC

Chargé d'opérations de réhabilitation. Conducteur d'opérations. Personnel de gestion locative ou de proximité intervenant auprès des locataires. Chargé de relations locataires.

OBJECTIFS

- › identifier le rôle de l'ensemble des intervenants
- › définir les modes de collaboration entre les différentes directions de l'organisme
- › mettre en place des outils de communication avec les habitants mais aussi au sein même de l'organisme
- › anticiper les éventuels blocages ou conflits
- › organiser efficacement la réception pour anticiper la levée des réserves et la gestion de la garantie de parfait achèvement.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT ou Olivier POURTAU ou Elyse LEMAY, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 mars 2025
19 et 20 juin 2025
6 et 7 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les différents intervenants**
 - › le rôle de chaque intervenant interne ou externe
 - › les habitants : l'implication au projet, la concertation, la phase travaux
 - › le diagnostic social : que recouvre-t-il ?
 - › les différentes typologies d'opérations de réhabilitations
 - › l'équipe projet : comment est-elle constituée ?
- **La préparation du chantier**
 - › l'organisation du chantier : quelle communication ?
 - › les interventions dans les logements
 - › la relation entreprise/habitants
 - › l'état des lieux, la fiche travaux
 - › la mise en place d'outils de gestion de chantier
- **La phase travaux**
 - › l'intervention dans les logements : la communication et la méthodologie
 - › la réunion de chantier
 - › la gestion des conflits et blocages
 - › la relation avec les différentes directions de l'organisme, notamment la gestion locative
- **La réception et ses conséquences**
 - › les opérations préalables à la réception : comment les organiser ?
 - › la réception : la relation avec la gestion locative
 - › les levées de réserves : dans quel délai ?
 - › la garantie de parfait achèvement : quelle organisation ?
 - › les éléments à transmettre : les avenants aux conventions, les modifications de surfaces corrigées
 - › la visite de fin de garantie
- **Les modes de faire innovants**
 - › la coconstruction
 - › l'auto-réhabilitation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

GÉRER FINANCIÈREMENT SON CHANTIER

C0221

ENJEUX

Pour maîtriser financièrement vos chantiers

Que l'on soit maître d'ouvrage, maître d'œuvre ou entrepreneur, la gestion financière est essentielle pour qu'une opération soit réussie. Le maître d'ouvrage a plus particulièrement besoin de contrôler et maîtriser à tous les stades son budget afin d'atteindre ses objectifs : réussir son opération de bâtiment dans le respect de son programme, du coût, de la qualité et des délais.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale. Monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration.

OBJECTIFS

- › décrire les missions des différents intervenants de l'acte de construire pour maîtriser l'aspect financier d'une opération
- › identifier les modes de paiement en fonction des marchés
- › repérer à chaque étape les points particuliers et les étapes de validation
- › suivre financièrement son opération
- › analyser les impacts de la loi ELAN sur certaines procédures.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 mai 2025

15 et 16 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Connaître les intervenants d'une opération, leurs rôles dans l'aspect financier**
 - › qui sont les différents partenaires de l'acte de construire ? quelles conséquences pratiques de la loi ELAN sur les relations entre partenaires ?
 - › quels sont les liens financiers entre les partenaires ?
 - › connaître les engagements financiers aux différentes phases d'une opération de BTP
- **Les différentes modalités de paiement**
 - › l'incidence sur le paiement des types de marchés choisis :
 - en fonction des seuils
 - différentes modalités de consultation
 - comment effectuer le paiement d'une commande simple ?
 - le paiement d'une situation de travaux sur un marché : solutions pratiques
 - › quelles modalités en début de chantier ?
 - › les particularités de la fin du chantier et le solde
 - › la retenue de garantie : définition et conséquences pratiques
- **Comprendre l'importance d'un bon circuit de paiement**
 - › comment établir un circuit de paiement efficace ?
 - › les obligations de chacun
 - › les cas particuliers de :
 - la sous-traitance
 - la co-traitance
- **Le suivi financier d'opérations**
 - › quel suivi ?
 - › comment concevoir et suivre un tableau de gestion financière ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0222

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

RÉUSSIR LA LIVRAISON DE L'OUVRAGE : DE LA MO À LA GESTION LOCATIVE ET PATRIMONIALE

ENJEUX

Aujourd'hui les services MO, gestion de patrimoine, gestion locative et de proximité, chacun dans leurs activités, ont tendance à bien travailler mais travaillent-ils les uns pour les autres ?

Cette formation a pour ambition, en partant de la livraison d'un ouvrage, de faire découvrir à chacun le métier de l'autre, sa posture, ses contraintes et difficultés. L'objectif est de pouvoir mieux travailler ensemble et de développer plus d'efficacité commune au bénéfice des locataires accédants et autres parties prenantes.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale. Monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration. Responsable ou collaborateur de la gestion locative. Responsable d'agence, chargé de clientèle. Adjoint technique, agent technique, technicien, encadrant de proximité.

OBJECTIFS

- › décrire le métier et les contraintes des autres services
- › analyser la relation client/fournisseur interne et les clefs
- › définir un vocabulaire commun, des outils de présentation multiculturels (activités)
- › communiquer de façon transversale.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, analyses de situations, des échanges d'expériences, des applications sur le terrain et des mises en situation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025

18 et 19 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les métiers Hlm et les principales contraintes**
 - › les cinq grands objectifs de la construction pour le MO
 - › les indicateurs/critères, quelle échelle pour chacun ?
 - › pour la gestion locative et la gestion patrimoniale, qu'est-ce qu'une "bonne livraison" ?
- **Les règles clients/fournisseurs internes**
 - › entre les opérationnels (MO/GL/GProx/GPat)
 - › avec les services supports de l'organisme
- **Comment travailler sur nos données communes**
 - › le vocabulaire usuel
 - › la culture d'activités
 - › les points d'arrêts, point de partage et de validation
 - › savoir échanger et en tirer des enseignements
- **Développer des outils de prévention pour réussir la livraison**
 - › l'étude de marché
 - › les cahiers de recommandations de prescriptions "entretenables"
 - › les besoins de la proximité pour entretenir éco-efficient
 - › les données temporelles et solutions pour mettre en location
- **La livraison de la maîtrise d'ouvrage à la gestion locative/patrimoniale/de proximité : un acte différent de la réception des travaux**
 - › les levées des réserves et désordres en période de parfait achèvement
 - › les outils de communication pour s'enrichir mutuellement
- **Les outils d'assistance à la gestion future**
 - › le DOE
 - › le DIUO
 - › le livret d'accueil du nouveau résident
 - › les recommandations :
 - au gardien (particularités)
 - à la proximité (conseils)
 - au chargé de clientèle (accompagnement)
 - pour effectuer les EDL (prévention)
 - pour entretenir et gérer le patrimoine (PSP, contrats...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

MAÎTRISE D'ŒUVRE : MISSIONS, RÉMUNÉRATIONS, CHOIX, CONCOURS, MARCHÉS, CCAG-PI...

C0223

ENJEUX

Dans une opération de construction, le maître d'ouvrage fixe le processus de production et organise les relations entre les intervenants. Il lui revient donc de définir, dans le cadre de la réglementation existante, la place, les tâches et les attributions de la maîtrise d'œuvre. Une bonne prestation de maîtrise d'œuvre assure la qualité et la cohérence des opérations. Cette formation vous permettra de savoir comment passer ces marchés et comment maîtriser les contrats de prestations intellectuelles.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la maîtrise d'ouvrage. Gestionnaire de patrimoine. Monteur, chargé ou conducteur d'opérations. Responsable des services techniques. Responsable et collaborateur du service Marchés.

OBJECTIFS

- › repérer le cadre réglementaire des relations maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre
- › analyser l'articulation de l'ex loi MOP, de la réglementation Marchés publics
- › formuler les clauses du marché de prestations intellectuelles
- › identifier les étapes des concours de maîtrise d'œuvre.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports sous forme de courts exposés illustrés d'exemples concrets et d'échanges avec les participants autour de questions sur les problèmes rencontrés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT ou Gwennaëlle MOLINIER, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage sociale.

DATES CLASSE VIRTUELLE

24 et 25 mars 2025
3 et 4 juillet 2025
4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le cadre juridique**
 - › le rôle et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
 - › les caractéristiques des marchés de prestations intellectuelles
 - › les pratiques à modifier
- **La maîtrise d'œuvre**
 - › la loi MOP intégrée au Code de la commande publique et modifiée par la loi ELAN
 - › son application après la loi ELAN
 - › le contenu de la mission de base
 - › les missions complémentaires
 - › les relations avec les autres intervenants
 - › la rémunération de la maîtrise d'œuvre
- **Choix de la maîtrise d'œuvre : procédure et critères**
 - › les règles de passation, comment déterminer la procédure réglementaire la plus adaptée ?
 - › le dialogue compétitif, procédure avec négociation, procédure adaptée
 - › l'éventuel concours d'architecture : modalités, organisation, dossier de consultation, analyse des candidatures et des propositions, préparation du jury
 - › le cas particulier de la réhabilitation
 - › présentation d'exemples concrets
- **La rédaction du marché de prestations intellectuelles**
 - › l'identification des besoins et la rédaction du programme
 - › les documents particuliers, actes d'engagement, CCAP
 - › l'articulation avec les documents généraux
 - › la propriété intellectuelle
 - › les cas de recours au nouveau CCAG-MOE, aux marchés à bons de commande ou aux accords-cadres
- **L'exécution du marché**
 - › les relations contractuelles en cours de chantier
 - › la fin de chantier
 - › utiliser le CCAG-MOE pour la bonne gestion de l'opération.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0224

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

SAVOIR S'AFFIRMER SUR UN CHANTIER AVEC LA MOE ET LES AUTRES INTERVENANTS DU LOGEMENT SOCIAL

ENJEUX

Dans le contexte de changement suite à la loi ELAN et l'application de la RE2020, face également aux contraintes économiques de plus en plus présentes dans le secteur Hlm, maîtriser sa communication devient fondamental pour piloter son opération dans les meilleures conditions.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale. Monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration.

OBJECTIFS

- › identifier et développer une attitude dans laquelle on est capable de s'affirmer sans détour, mais en respectant autrui, pour réagir efficacement dans une relation, traiter les désaccords, dire les choses avec diplomatie
- › trouver les ressources et les leviers d'actions pour faire face aux situations de résistance, voire conflictuelles
- › utiliser les techniques de négociation gagnant-gagnant pour préserver les futures relations.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice spécialisée en communication et experte du logement social ou Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management.

DATES CLASSE VIRTUELLE

30 et 31 janvier 2025

5 et 6 juin 2025

3 et 4 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Faire le point sur son style relationnel et s'affirmer tranquillement dans une relation**
 - › mieux connaître son style relationnel
 - › repérer les 3 comportements inefficaces : passivité, agressivité, manipulation
 - › renforcer son affirmation de soi et savoir dire non
- **Réagir efficacement face aux résistances, aux imprévus, aux conflits**
 - › pratiquer le recadrage pour prendre du recul
 - › identifier le besoin de l'autre
 - › pensez au plan B
- **Décoder les émotions de ses interlocuteurs pour maintenir la communication**
 - › identifier ses émotions et celles des autres
 - › appréhender le fonctionnement des émotions
 - › faire de ses émotions des alliées
- **Animer une communication de rétablissement d'une relation efficace et sereine**
 - › développer des relations plus ouvertes et authentiques
 - › maîtriser la technique d'une négociation gagnant-gagnant
 - › développer la technique d'une communication positive.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

PRÉVENIR ET GÉRER LES LITIGES ET LES RÉCLAMATIONS EN COURS DE CHANTIER

ENJEUX

Les contentieux de toute nature se multiplient dans les opérations de construction et de réhabilitation. Aussi, le recensement des facteurs de risques permet de mieux anticiper les difficultés futures et de faire face aux conflits avec réactivité.

Par ailleurs, il est souhaitable de mieux rédiger certaines des dispositions des marchés afin de permettre un règlement plus sûr de certains litiges.

Cependant, une fois le litige né, la maîtrise des différentes techniques contentieuses par le maître d'ouvrage doit lui permettre d'en limiter les conséquences sur le coût de l'opération.

PUBLIC

Responsable technique. Monteur, chargé ou conducteur d'opérations.

OBJECTIFS

- › repérer les manières de prévenir les contentieux
- › rédiger des clauses plus protectrices des intérêts de l'organisme
- › identifier tous les cas de litiges en cours de chantier
- › appliquer les modalités de gestion des contentieux.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Études de cas pratiques, jurisprudence et description de situations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Ingénieur en bâtiment, Directeur de la maîtrise d'ouvrage et formateur ou Gwennaëlle MOLINIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage, Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

23 et 24 juin 2025
8 et 9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le cadre général de la phase "chantier"**
 - › les intervenants : fonctions, missions et obligations
 - › la responsabilité des constructeurs
- **Les principaux types de litiges en cours de chantier**
 - › la nature et la qualité des prestations et leurs modifications
 - › les dommages ou désordres à la construction
 - › les délais contractuels, les retards d'exécution, les pénalités, les modifications de délais
 - › le traitement des incidents de chantier et des événements imprévus
 - › la défaillance d'une entreprise
 - › la sous-traitance
 - › les problèmes de paiement
 - › les litiges liés à la réception
- **La prévention des contentieux**
 - › les missions confiées aux prestataires intellectuels
 - › la rédaction des clauses du marché de travaux
 - › les sanctions : pénalités, mise en régie, résiliation
- **Le traitement des contentieux**
 - › les différentes techniques contentieuses
 - › la préparation du dossier contentieux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

C0073

2 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

ASPECTS PRATIQUES DE L'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

ENJEUX

Les montages d'opérations se multiplient et tendent à se diversifier, et l'assurance dommage ouvrage est un élément-clef de la construction. Ainsi, il est primordial de sécuriser la souscription de cette assurance, de maîtriser les conséquences de la survenance d'un sinistre, et ainsi de limiter les contentieux.

PUBLIC

Responsable technique Responsable contentieux construction. Responsable ou gestionnaire des contrats d'assurance. Monteur, chargé ou conducteur d'opérations et technicien.

OBJECTIFS

- › identifier les mécanismes particuliers de l'assurance dommage ouvrage
- › utiliser les mécanismes de l'assurance dommage ouvrage et ses sources juridiques afin d'optimiser la gestion des sinistres et du risque auprès de l'assureur
- › repérer les pathologies en termes de désordres qui entrent dans le champ de garantie de l'assurance dommage ouvrage
- › appliquer les procédures particulières.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés de l'animateur et d'échanges avec les stagiaires. Les participants sont invités à apporter tout dossier sur lequel ils auraient rencontré une difficulté avec leur assureur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Sévrine RENÉ-DAVIDSEN ou Philippe HOUDAILLE ou Nicolas CHARTIER, Consultants-formateurs en assurances.

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › qu'est-ce que l'assurance dommage ouvrage ?
 - › quels sont les enjeux de cette assurance pour le maître et/ou le propriétaire de l'ouvrage ?
 - › les incontournables en matière de souscription
- **La place de l'assurance dommage ouvrage par rapport aux autres assurances de l'immeuble**
 - › les grands principes de l'assurance dommage ouvrage
 - › les bons réflexes à avoir lorsqu'un désordre apparaît
 - › quels contrats d'assurance interviennent et pour quels types de désordres ?
- **Les garanties à actionner après la réception et la livraison**
 - › l'importance des différentes garanties existantes après réception et livraison
 - › qu'est-ce que la garantie de parfait achèvement ? Comment gérer un désordre lors de la GPA ?
 - › la garantie biennale : quels désordres ? Comment en bénéficier ?
 - › la garantie décennale : comment est-elle mise en œuvre ?
- **Les principes applicables en matière d'assurance dommage ouvrage**
 - › quelles différences avec les autres assurances ?
 - › quelles opérations sont concernées par l'assurance dommage ouvrage ? quels ouvrages et travaux sont concernés ?
 - › quels sont les sinistres couverts ?
 - › que faire face à un sinistre entrant dans l'assurance dommage ouvrage ?
 - › quelles sont les procédures spécifiques relatives à l'assurance dommage ouvrage ?
 - la procédure de déclaration du sinistre
 - l'importance de l'expertise de l'assurance dommage ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES

CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 février 2025
12 et 13 mai 2025
15 et 16 septembre 2025
8 et 9 décembre 2025

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

12 et 13 mai 2025

PRIX NET : 1560 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

› par mail

Retournez le bulletin d'inscription complété (également téléchargeable sur www.afpols.fr) à l'assistante mentionnée en bas de page de chaque stage.

› en ligne

Si vous disposez d'un code d'accès à "Mon compte Afpols", adressez-nous votre demande depuis votre espace.

Si vous ne disposez pas de code d'accès à "Mon compte Afpols", merci de nous le demander à contact@afpols.fr

La participation aux stages est réservée aux membres de l'association.

Une cotisation annuelle est facturée à l'organisme avec le premier stage de l'année (réglementation des associations loi 1901).

ANNULATION

› Annulation du fait de l'adhérent

En cas d'annulation avant le début de la formation, une indemnité forfaitaire sera facturée comme suit :

- 50 % du prix dans un délai compris entre 15 jours et 4 jours francs avant le début de la formation.
- 100 % du prix dans un délai inférieur ou égal à 3 jours.

L'indemnité forfaitaire ne relève pas de la formation professionnelle continue.

› Annulation du fait de l'Afpols

L'Afpols se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler la prestation. L'Afpols en informe les adhérents jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

MODALITÉS PRATIQUES

À chaque formation confirmée, vous recevrez une convention de formation à nous retourner signée accompagnée du programme et des informations de connexion à la classe virtuelle.

La documentation pédagogique sera disponible dans l'Espace 47 du stagiaire.

10 jours avant chaque session de formation, chaque stagiaire est interrogé sur ses attentes du stage via un questionnaire disponible dans l'Espace 47 du stagiaire. Les éléments d'information recueillis sont mis à disposition du formateur.

Une auto-évaluation du stagiaire sera effectuée à l'issue de chaque formation.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À la confirmation de l'action de formation, vous recevrez une facture payable à 30 jours.

En cas de règlement par un tiers payeur (organisme collecteur...), vous devrez nous adresser l'attestation de prise en charge avant l'envoi de la convention de formation.

DONNÉES PERSONNELLES

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et le cas échéant, d'en demander la rectification et l'effacement. Vous avez également la possibilité d'exercer votre droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant : rgpd@afpols.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION



Bulletin à retourner par :

► **mail** à : inscriptionsinter@afpols.fr ou à l'assistant(e) mentionné(e) en bas de page de chaque stage.

Dès réception de ce bulletin d'inscription, nous vous adresserons un accusé de réception.

► **notre site internet** www.afpols.fr

MERCI DE COMPLÉTER ENTièrement CE BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ORGANISME

RAISON SOCIALE

ADRESSE

CODE POSTAL

N° ADHÉRENT

VILLE

N° SIRET

TÉL.

► RESPONSABLE DE FORMATION

NOM

PRÉNOM

TÉL.

FONCTION

E-MAIL (obligatoire)

INSCRIPTION 1

TITRE DE LA FORMATION

CODE FORMATION

DATES

NOM

PRÉNOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

E-MAIL

INSCRIPTION 2*

TITRE DE LA FORMATION

CODE FORMATION

DATES

NOM

PRÉNOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

E-MAIL

* Offre Duo : - 10% de remise à partir de la deuxième inscription à une même session

LA FACTURE DOIT ÊTRE LIBELLÉE...

Au nom de l'organisme

Au nom d'un tiers payant - Lequel :

Cachet de l'organisme

Date et signature

Dès confirmation du stage, une convention de formation vous sera envoyée. Il est indispensable de nous retourner par mail un exemplaire signé et tamponné avant la formation.
En cas d'annulation tardive ou d'abandon en cours de formation, les frais engagés par l'Afpols pour l'organisation et le déroulement du stage seront facturés conformément à nos Conditions Générales de Vente.

N.B. : La participation aux stages est réservée aux membres de l'Afpols. La cotisation est facturée avec le 1^{er} stage de l'année. [Réglementation des associations loi 1901].

BONJOUR



Vous me connaissez tous déjà depuis quelques années, je suis **LILLO** et je suis chargé à l'Afpols de faire de la veille sur le web pour dénicher les contenus les plus pertinents en lien avec le secteur Hlm.



Quant à moi, **BÂTIBOT**, je suis chargé de travailler sur la maîtrise d'ouvrage et plus spécifiquement sur la RE2020.

RECEVOIR NOS INFORMATIONS



LILLO
<https://tinyurl.com/AfpolsLILLO>



BÂTIBOT
<https://tinyurl.com/AfpolsBatibot>



Association pour la formation professionnelle continue
des organismes de logement social
47, rue Popincourt - 75011 Paris
www.afpols.fr



Ce document est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.